

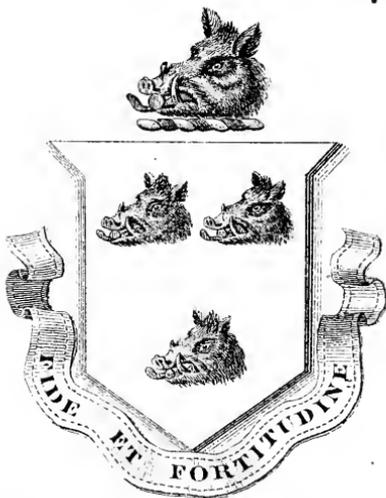
Accessions

159. 808

Shelf No.

XC. 3656, 8

Barton Library.

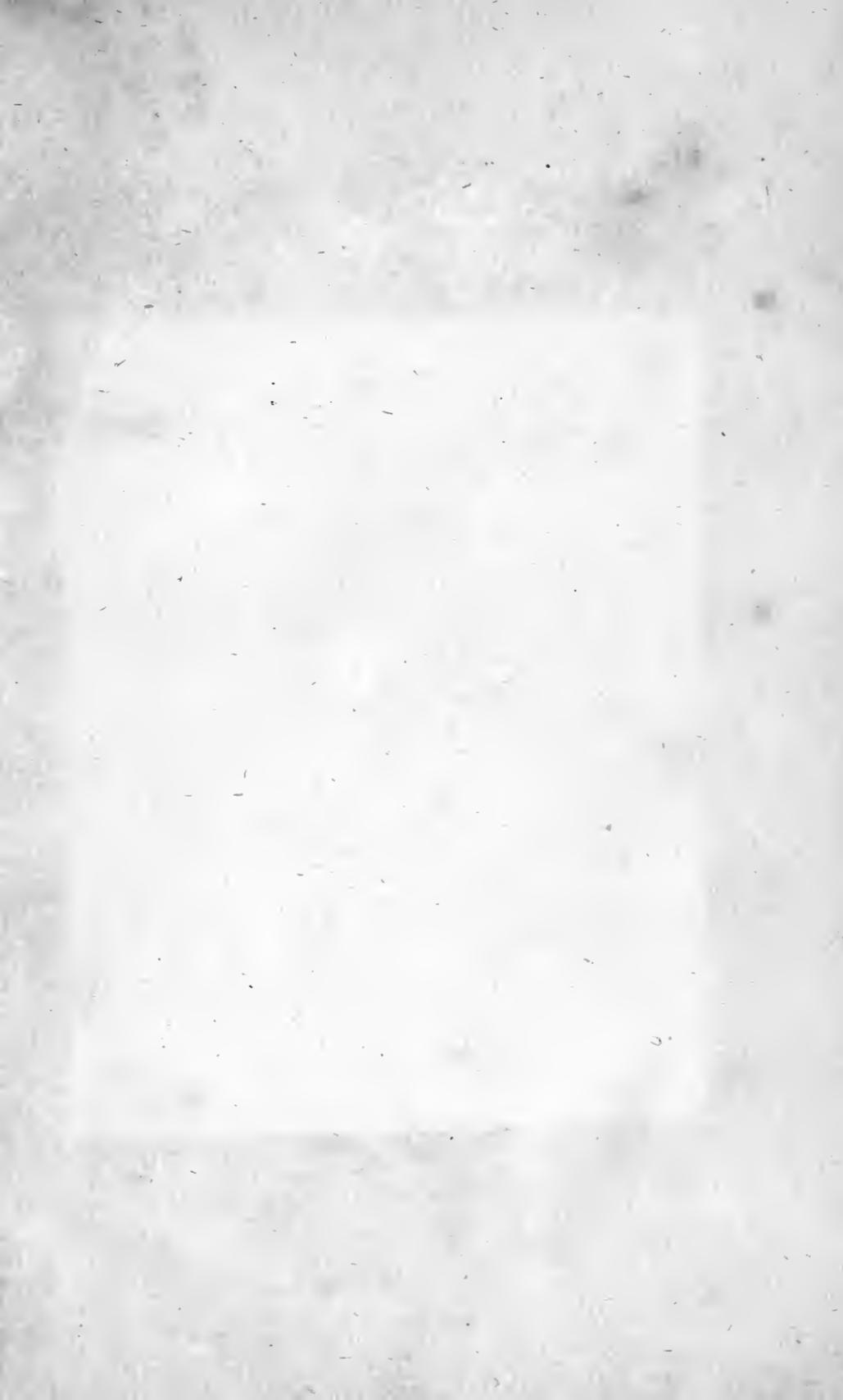


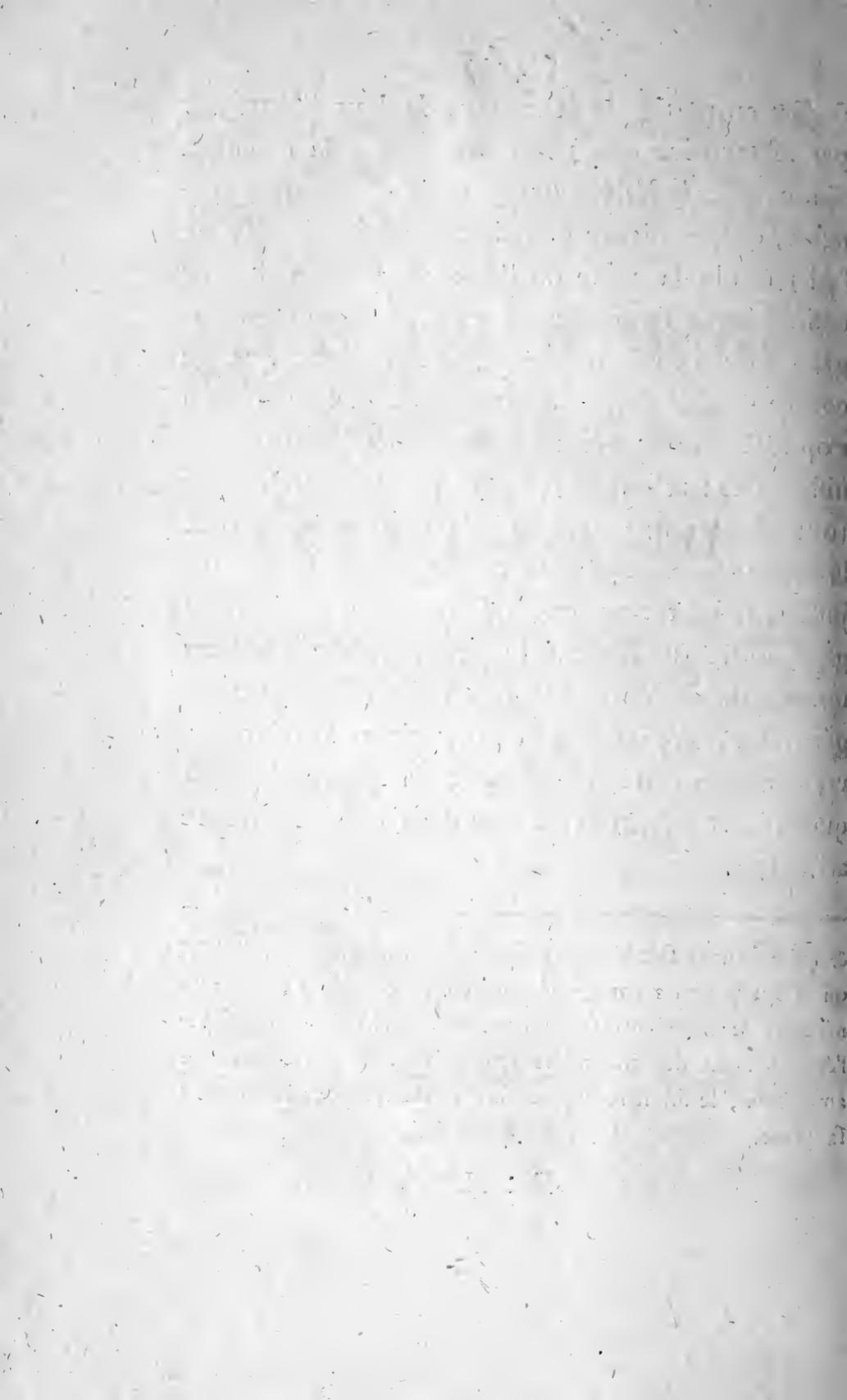
Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.

Received, May, 1873.

Not to be taken from the Library.





A D R E S S E

A U X A M I S

D E L A P A I X.

*PAR M. SERVAN, ancien Avocat-Général
au Parlement de Grenoble.*

1 7 8 9.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

RECEIVED

APR 15 1954

FROM THE PHYSICS DEPARTMENT

TO THE PHYSICS DEPARTMENT

CHICAGO, ILLINOIS

U.S. DEPARTMENT OF ENERGY

ATOMIC ENERGY COMMISSION

OFFICE OF RESEARCH AND DEVELOPMENT

WASHINGTON, D.C.

CONFIDENTIAL

UNCLASSIFIED

A V E R T I S S E M E N T.

LA maladie de l'Etat , aigrie déjà par sa durée , semble s'envenimer encore à l'approche de son terme : il m'a paru qu'en ce moment un ouvrage utile seroit celui où l'on s'attacheroit à montrer l'intérêt de tous les partis , dans la paix et la plus prompte conclusion.

C'est à-peu-près ce que je me suis proposé dans ces feuilles. Je voudrois que leur résultat fût de convaincre les hommes les plus acharnés contre la révolution actuelle , que le plus grand péril pour eux seroit de la faire avorter.

J'ai rassemblé sur ce sujet les plus fortes objections ou les plus spécieuses ; et si je n'ai pu donner à toutes des réponses sans réplique , il n'en est aucune où je n'apporte quelque adoucissement.

Je ne me dissimule point qu'on est à présent excédé de lecture , et que cet Ouvrage , malgré ses bonnes intentions , ne

AVERTISSEMENT.

sera vraisemblablement utile à personne ; du moins me sera-t-il utile à moi-même , et j'avoue que je me consolerais d'avoir achevé , pour le seul contentement de mon cœur , ce foible écrit que son inspiration seule m'a fait commencer : quand je n'aurois point écrit pour le repos des autres , j'aurois eu besoin d'écrire pour le mien ; et dans le salut ou la ruine de ma Patrie , ces sentimens de paix , dont je propose ici le témoignage , ne pourront qu'augmenter ma joie ou soulager ma douleur.

A D R E S S E

A U X A M I S

D E L A P A I X.

LES hommes passionnés et dangereux ne lisent guère, ou ne lisent que des livres dangereux et passionnés comme eux ; ils rejettent tout ce qui ne les flatte point. Toutes les pensées modérées les irritent.

Hommes équitables, hommes sages, vrais amis de la paix, je ne puis donc m'adresser qu'à vous : vous seuls aurez la patience de me lire, et peut-être le courage de me croire.

Et voici d'abord ce que j'ose vous dire : il n'est plus temps, Amis de la paix, il n'est plus temps de vous cacher dans la retraite que vous chérissez, de fuir les hommes injustes et turbulens que vous craignez, ou de garder un silence modeste au milieu de leurs disputes emportées : il n'est plus temps, enfin, de vous contenter de réfléchir et d'observer ; le repos n'est plus de saison, et la prudence est d'avoir du courage. Il faut agir, il faut parler vous-mêmes : voici le moment où vous devez vous répandre en public, vous montrer par-tout ; et plutôt au Ciel que, dans ce moment critique, tout homme sage osât se donner

à lui-même la place, et, s'il le pouvoit, la hauteur d'un obélisque dans les places publiques !

Amis de la paix, lorsque tout conjure pour sa ruine, c'est à vous enfin de conspirer pour son salut, et vous n'avez pas un seul moment à perdre : si vous laissez échapper celui qui s'enfuit, votre silence et votre inaction seront aussi coupables que les discours et les complots mêmes des hommes factieux : ils auront voulu perdre la Patrie, et vous n'aurez pas voulu la sauver ! Que dis-je ! ils auront même déployé plus de courage pour faire le mal, que vous pour l'empêcher ; et prenez bien garde qu'en partageant avec eux le crime de mauvais Citoyens, vous n'ayez tout seuls l'infamie de la lâcheté.

Bons Citoyens ! concevez-vous bien la situation où nous sommes ? Encore un moment de patience et de courage, et la France est sauvée ; encore un degré d'anarchie, et la France est perdue. Ne voyez-vous pas la Nation entière suspendue par un cheveu sur un abyme ? et le ciseau de la Discorde est ouvert ! Bons Citoyens ! que ferez-vous ? Ah ! sans doute, tout ce que vous pourrez faire : ce qui n'excédera pas entièrement votre pouvoir, vous le comprendrez rigoureusement dans votre devoir même.

Et, d'abord, ce que vous avez de plus pressant, c'est de vous unir : formez enfin des assemblées d'hommes sages, comme il y en a d'hommes turbulens. Quoi ! les insensés et les méchans savent s'unir, et les bons et les sages ne sauront que s'isoler ! Que la sagesse est dangereuse, si elle ne veut être utile qu'à elle-

même ! Unissez - vous donc , bons Citoyens , et ne tardez point à montrer à la Patrie des assemblées régulières , dont l'unique objet soit le rétablissement de la paix par tous les moyens qui dépendront de votre fortune , de vos lumières , et de votre courage : là , vous vous éclairerez mutuellement sur les dangers communs ; vous vous communiquerez vos observations et vos vues ; vous vous animerez à chercher ensemble les ressources , et jamais vous ne vous séparerez qu'après avoir concerté chaque jour les combats que vous devez livrer à toutes les idées , comme à toutes les actions dangereuses.

Dans ce moment d'effervescence terrible , attendez - vous à trouver par - tout les idées exagérées , par - tout les actions tendant à la violence. Vous serez environnés d'hommes qui ressemblent à ceux que l'ivresse a frappés : toutes les limites , les routes mêmes varient à leurs yeux troublés ; et , parce qu'ils chancellent , ils croient que leur chemin est mobile. Ce que les uns appellent *justice inviolable* , vous l'entendrez nommer par les autres *oppression insupportable*. Droits , devoirs , raison , équité , toutes ces notions de morale , qui doivent être fixées comme des termes chez des hommes soumis à des lois , sont maintenant ébranlées dans leurs fondemens par les secousses d'une grande révolution : chacun s'empresse de les saisir comme des matériaux pour l'édifice qui lui convient dans la subversion générale ; et tous , disputant sur des ruines , sont prêts de s'en faire des armes pour achever de s'écraser par leurs ruines mêmes.

I.

Amis de la paix, vous trouverez des ames douces et sensibles que les meurtres et tous les crimes de la populace ont indignées contre le peuple même.

Vous trouverez des ames timides, épouvantées par le trouble, et préférant déjà l'ordre apparent du despotisme aux désordres qu'entraînent les efforts pour la liberté.

Vous rencontrerez même encore des hommes superstitieux, qui croient la religion perdue, pour peu qu'on touche au Sacerdoce.

A chaque pas vous serez arrêtés par la foule de ces hommes qui se font aujourd'hui une profession de la politique même, s'emparant hardiment de l'avenir pour le semer de présages funestes, et recueillant d'avance chez la génération future une moisson de malheurs qu'ils se plaisent à répandre au milieu de la génération présente : en même temps d'autres hommes, pour qui l'idée seule d'*égalité* est un joug insupportable, vous heurteront de leur orgueil irrité.

Enfin, si vous voulez descendre au Peuple, et jusqu'à la populace même, vous serez révoltés, peut-être, de ces ames grossières et violentes, ouvertes à tous les mensonges comme à tous les excès.

Amis de la paix, observez tout ce que ces hommes font, avec vigilance ; écoutez tout ce qu'ils disent, avec patience, et répondez à tout avec modération.

Ne vous obstinez point à consoler, par le souvenir.

par les maux passés, ou par les espérances des biens à venir, ces âmes passionnées que le présent seul occupe. Au lieu de vous attacher à combattre les principes de chacun, appliquez-vous plutôt à leur montrer les convenances qui paroissent supérieures aux principes mêmes.

Tâchez enfin, dans ce chaos, de les ramener doucement à l'intérêt général par ce fil de l'intérêt particulier que la passion a brisé dans leurs mains.

I I.

Amis de la paix, attendrissez-vous avec ces hommes sensibles et humains que les violences, les outrages, les meurtres, les crimes de tous les genres ont remplis de terreur et de pitié.

Mais, leur direz-vous, ne commettez pas l'injustice de confondre une grossière et vile populace avec le véritable Peuple, laborieux, honnête, et plus essentiellement ami de l'ordre que nous-mêmes : car enfin, le Peuple a besoin de l'ordre pour s'assurer le nécessaire, et nous ne l'implorons guère qu'afin de protéger nos plaisirs. Appellerez-vous *la Nation Française*, ce tas de brigands achevés ou commencés, sans profession, sans domicile, sans patrie ? insectes qui couvrent les vices du Gouvernement où ils pullulent, comme les vers annoncent un cadavre, et prouvent la décadence du corps qu'ils détruisent.

I I I.

Amis de la paix, quand on vous dira que la Nation

Françoise a changé de caractère en changeant de position ; quand on vous peindra la confusion de tous les droits , l'oubli de tous les devoirs , le mélange de conditions , l'anéantissement de toutes les distances , par-tout , enfin , l'insubordination qui mène à tous les désordres par la licence ; quand on en voudra conclure que l'ancien avilissement a tout-à-fait corrompu notre Nation , que la servitude nous a rendus incapables de la vraie liberté , et que , pour avoir trop obéi , nous sommes plus dignes de nous gouverner nous-mêmes , pourquoi , répondrez-vous , voulez-vous si légèrement désespérer du caractère de la Nation ? Ne faut-il pas distinguer un accident passager d'un état durable ? Une crise qui peut guérir est-elle toujours une maladie mortelle ? Que diriez-vous d'un homme qui s'épouvanteroit de se voir couvrir de pustules , après avoir reçu l'inoculation pour garantir sa vie même ? Vous vous étonnez de quelques actes d'insubordination et de licence ; mais que ne vous étonnez-vous bien davantage , en voyant la France sans lois , sans Magistrats , sans force qui la contienne et la dirige , et sachant pourtant se contenir et se diriger depuis deux siècles entiers par la seule force du sentiment , ou de l'habitude de l'ordre ?

Cherchez dans les histoires humaines quelque autre exemple d'un si grand Empire , où tous les Citoyens armés , et livrés , pour toute règle , à leurs passions , aient si long-temps conspiré à se conserver plutôt qu'à se détruire.

Doit-on augurer d'un tel Peuple une licence incu-

, ou le facile rétablissement de l'ordre ? Si la seule
 bonté du travail a pu contenir les dernières Classes
 Citoyens ; si la seule puissance de la morale a pu
 primer les autres , qu'arrivera-t-il lorsque les Loix
 retiendront ces hommes de toute leur énergie ?

De tout temps le Peuple François est connu par sa
 mission à des Loix vicieuses : est-ce un motif d'au-
 ger sa révolte contre des Loix plus sages ? Il est cé-
 re par son attachement pour les plus mauvais Rois :
 ce un présage de son ingratitude pour le plus doux
 Princes , celui qui a plus rendu aux François en
 dix mois que ses prédécesseurs ne leur avoient ravi
 huit siècles ?

Il est vrai que les Peuples aient leurs caractères
 comme les hommes , croyons qu'ils sont également in-
 variables pour les Peuples comme pour les individus.
 caractère est un cercle autour duquel les hommes
 vent tourner , mais d'où ils ne peuvent sortir ja-
 is ; et soyons bien sûrs que le François , léger , im-
 pieux , prompt à censurer , à murmurer même , sera
 toujours le Peuple le plus facile à gouverner avec du
 pain et de l'honneur.

Il ne faut point confondre un Peuple barbare et de-
 vouté , avec un Peuple avili et corrompu : parmi
 l'excès de la populace même on n'a remarqué ni l'a-
 vissement de la lâcheté , ni la corruption de l'avarice ;
 on ne l'a point vue , dans ses atrocités , marchander
 l'argent la vie de ses ennemis ni la sienne :
 quelle pitié d'observer toujours une Nation chez ses
 Maîtres , et de juger des vices qui sont dans les chau-

mières, par ceux qu'on voit dans les Palais ! Voyez un grand chêne dont les insectes ont attaqué la cime, elle se brise sous l'effort d'un orage, mais l'arbre reste debout en résistant par ses racines : telle est la France. La tête de ce grand chêne est brisée, mais le Peuple, comme des racines profondes, le soutient au milieu de l'orage.

I V.

Amis de la paix, vous êtes bien convaincus qu'on ne peut la conserver que par la liberté fondée sur les Loix : mais ne vous révoltez point contre ces hommes timides qui vous diront qu'un siècle de despotisme est moins funeste que quelques mois d'anarchie, que la révolution la plus heureuse coûte toujours trop cher, et que la liberté est un héritage qu'il faut laisser fricher à ses enfans.

Vous leur répondrez avec modération, qu'après un siècle de despotisme on trouve encore un siècle de despotisme, et qu'après quelques mois d'anarchie on a souvent conquis des siècles de liberté.

V.

Amis de la paix, vous vous appercevrez bien que la vanité de paroître de grands politiques a séduit la plupart de vos concitoyens, comme autrefois ils étoient passionnés de paroître des hommes à bonnes fortunes.

C'est le malheur de notre Nation, que tout, jusqu'à la raison, y prend les travers de la mode : attend-

is donc à trouver à chaque pas de ces politiques
urdes , injustes ou menteurs.

Ils accuseront de mille défauts les décrets de l'As-
semblée Nationale. Mais vous , sans discuter leurs
roches , contentez-vous de leur dire : vous avez
voyé des hommes à l'Assemblée Nationale , et vous
is étonnez que leur ouvrage ne soit pas sans défaut !
tantôt ils se plaindront de l'extrême lenteur , et
tôt de l'extrême précipitation de cette Assemblée.

Sans les faire rougir de leur contradiction , deman-
e seulement si jamais une Assemblée d'hommes a
s remué , et plus fixé de vérités importantes dans
si court espace de temps , et si dans la rapidité des
nemens il étoit possible de mettre plus de lenteur
us les décisions.

Demandez , en un mot , qu'on examine attentivement
se temps permettoit de faire beaucoup plus , ou si la
essité permettoit de faire beaucoup moins.

Présentez à ces hommes une vérité qui les saisira
t-être : nous ne sommes point placés , leur direz-
is , dans un juste point-de-vue , pour juger de cette
olution. Et qui sait si la postérité , en s'éloignant
d'objets , et jugeant cette mémorable Assemblée ,
s'étonnera pas toujours davantage de son activité ,
e comparant l'ouvrage avec le temps du travail ; et
sa sagesse , en comparant l'ouvrage avec la gran-
eur des obstacles ?

V I.

Hommes sages , ce ne sera pas sans peine que vous
endrez si souvent reprocher à votre Assemblée Na-

tionale sa fermentation, son trouble, son désordre et sans doute vous admirerez ces détracteurs qui passionnent eux-mêmes contre ceux qui se sont passionnés pour eux; mais que pourroient-ils vous répondre, si vous leur disiez : quand vous avez envoyé des Députés à l'Assemblée Nationale, vous, hommes du Tiers-État, ne leur avez-vous pas dit : *brisez toutes nos chaînes*? Et vous, Nobles; vous, Ministres de la Religion, vous avez dit aux vôtres : *conservez toutes*; et vous osez vous scandaliser tous, après commission, du bruit que font vos Représentans en secouant ces chaînes avec violence : vous appelez *multe, désordre, cabale*, le combat que vous avez commandé vous-mêmes!

Êtes-vous donc si insensés de croire qu'un Peuple change de Gouvernement, comme un homme paisiblement change de vêtement; ou qu'on passe de la servitude à la liberté, comme d'un appartement à un autre? avez-vous cru que dans une Assemblée, composée de la foule d'hommes dont les uns veulent devenir libres et les autres veulent rester maîtres, on puisse terminer ces questions, où se mêlent les plus ardentes passions humaines, comme un géomètre résout dans son cabinet un problème sur les nombres; et qu'il fût possible, en un mot, d'acquiescer sans trouble cette liberté qu'on ne peut même conserver sans inquiétude?

Quand vous ne verrez jamais l'ordre et le silence dans une Assemblée d'esclaves, étonnez-vous alors de voir quelquefois le désordre et le trouble dans une Assemblée d'hommes libres : c'est au milieu du

te et des cris de ces hommes libres que se forme
 vent la loi qui doit imposer le silence à tous les
 oyens , et c'est dans le silence terrible de tous les
 ts , que le despotisme forme la loi qui doit arra-
 r des cris étouffés à chaque particulier.

V I I.

ons Citoyens , vrais amis de la paix , dissipez de
 es vos forces les alarmes qu'on affecte de répandre
 la liberté de l'Assemblée Nationale dans le sein de
 capitale. Faites bien comprendre que si cette liberté
 oit pas fondée sur l'intrépidité des Députés , elle
 eroit sur l'intérêt de Paris même. Les Citoyens de
 e ville veulent-ils seuls être esclaves , tandis que
 e voulons être libres , ou veulent-ils être libres , et
 nous soyons seuls esclaves ? Le peuple de Paris ,
 , veut-il , peut-il être le Peuple-Roi , comme
 i de Rome ?

aissez donc ces craintes dangereuses , & comme
 istingue la force d'un homme aux pulsations de
 ouls , faites sentir la liberté de l'Assemblée , à la
 cité même de ses débats.

ommes justes , et qui voulez sincèrement la paix ,
 ez écouter mes réflexions sur ceux qui ont la
 ité de nous dire , ou de nous faire entendre que
 Assemblée Nationale n'est qu'un assemblage
 ammes audacieux et pervers , qui enchaînent des
 nes foibles et timides : que veulent-ils que nous
 ons de cette terrible vérité ? Dans le moment où
 sommes , lequel vaut mieux de l'ignorer ou de

l'apprendre ? Pour moi, j'ai beau rêver, et je ne vois pas qu'on en puisse tirer autre chose à présent qu'une guerre civile : Citoyens cruels ou bien imprudens, attendez du moins, pour nous découvrir le désordre que nous soyons assez paisibles pour le réparer. A si Dieu lui-même me révéloit une vérité qui porteroit le trouble et la guerre, je ne dis pas dans un vaste Empire, je ne dis pas dans une seule cité, ni dans la dernière des familles, je me dirois à moi-même : *cache cette vérité dans le fond de ton cœur : c'est un dépôt que Dieu te confie pour maintenir, non le éclat, la paix parmi tes semblables.* Oui, la vérité même, quand elle est dangereuse, doit être enchaînée comme une bête féroce. Et que ces hommes ne disent pas que la vérité n'est jamais dangereuse : ce seroit dire que l'esprit de l'homme est toujours juste, et que son cœur est toujours droit. Nous ne pouvons pas plus recevoir la vérité dans tous les temps, que la nourriture à toutes les heures.

Bons Citoyens, ne vous laissez point alarmer de toutes ces révélations dangereuses ; dites-vous bien, que toute assemblée d'hommes a toujours offert un mélange de vices et de vertus, d'audace et de timidité, de talens et de calomnies ; que ce mélange même peut-être nécessaire pour opérer la fermentation qui épure les décisions de ce qui est dangereux, et ne laisse que l'utile : à-peu-près comme de la cuisson des plantes vénémeuses et salutaires on finit par de vrais remèdes.

Sans vous embarrasser de scruter les cœurs de vos

qui viennent de vous faire des Lois , contentez-vous de ces Lois mêmes : que vous importe l'ouvrier , quand vous n'avez à faire que de l'ouvrage ? Fût-ce la main de Catilina qui présentât de bonnes Lois , il faudroit les recevoir comme de la bouche de Caton même ; et quand on croit entendre la raison de tous les hommes , ne faut jamais y chercher la passion de tel homme.

V I I I.

Je sais bien , Amis de la paix , qu'on n'épargnera rien pour décrier ces Lois , et que d'avance on en prédira les effets les plus funestes. Voulez-vous abrégér ces vaines prédictions ; faites à ces détracteurs une seule question , et pressez-les d'y répondre nettement.

Des Lois anciennes et des Lois nouvelles.

En avouant tout ce que vous voudrez de nos Lois nouvelles , rendront-elles , leur demanderez-vous , le peuple François plus malheureux qu'il ne l'étoit par ses Lois anciennes ? Alors vous verrez ces hommes se taire et se taire , ou du moins s'efforcer de parler pour ne rien dire.

Mais suivez-les dans leur fuite , et demandez-leur s'ils ont tout-à-fait oublié ce que nous étions , pour se flatter d'être tant alarmés de ce que nous allons être. Bien loin de nous regarder comme des Citoyens , leur direz-vous , ne peinoit-elle pas à nous croire des hommes : notre conscience appartenoit à tous les prêtres ; notre fortune à tous les déprédateurs , et nos personnes à tous les détracteurs : nous étions la proie de nos ennemis dans la guerre , et la fable de l'Europe dans la paix :

nous seuls enfin nous ignorions encore le degré d'abjection où nous étions tombés ; et sitôt qu'un François avoit passé la limite de sa Patrie , son nom étoit un fardeau qu'il ne cessoit plus de porter jusqu'à l'extrémité du globe.

Nous étions si loin d'avoir quelque liberté , qu'il ne nous étoit pas même permis de parler de la liberté des autres ; et souhaiter un meilleur gouvernement étoit pour nous aussi périlleux , que pour d'autres Peuple de l'obtenir.

Pour comble de misère , le temps et l'infortune nous avoient ravi jusqu'à cette gaieté que l'Europe appelloit folie , et que la Nature sembloit nous avoir donné comme elle donne le sommeil aux malheureux.

Vous qui blâmez tout ce qui vient de se faire j'interroge votre conscience , ajouterez-vous , et je vous demande de me répondre avec bonne-foi : si l'on vous avoit annoncé , il y a vingt ans , tout ce qu'on vous offre aujourd'hui , vous l'auriez d'abord écouté comme un rêve , et vous l'auriez ensuite reçu comme un présent de la Divinité ; et maintenant , parce que ce présent vous est offert de la main de quelques Concitoyens que vous n'aimez on n'estime pas , vous le décriez : eh bien venez donc avec nous ; venez jurer sur le code de nos Lois absurdes et barbares , venez jurer à la porte de nos prisons d'Etat ; venez jurer dans nos campagnes désolées , dans les chaumières incendiées d'impôts , dans les places publiques teintes du sang humain , dans le palais des Rois investis de la flatterie et du mensonge ; venez jurer au milieu de ces cou

isans , de ces ministres plus vils que la servitude , et plus corrompus que le vice même ; venez jurer , enfin , la face de Dieu et des Hommes , que notre ancien tat étoit meilleur que celui qu'on nous offre. Non , vous ne l'oseriez jamais , et déjà vous croiriez entendre le cri de la Nation indignée , attestant contre vous le ciel et la terre.

Un mensonge nuisible à la Patrie est sans doute le plus grand parjure : pourquoi donc commettez - vous devant chaque Citoyen le parjure que vous n'oseriez avouer devant la Nation toute entière ?

I X.

De la vanité des prédictions politiques.

C'est une place si commode que l'avenir , on y dispose si bien de toutes choses ; les événemens qui ne sont point encore arrivés gênent si peu , que vous levez bien vous attendre , vous qui desirez la paix , à voir ceux qui ne s'en soucient guère , se sauver des reproches du passé , en se jetant parmi les ténèbres de l'avenir ; malgré tout ce que vous pourrez dire , ils voudront vous en épouvanter ; et vous entendrez sur la Constitution nouvelle les prédictions les plus funestes.

Les hommes sont presque tous des enfans ; comme eux ils se plaisent , par l'émotion même de la terreur , à écouter les contes qui les effrayent : tâchez de ramener ceux-ci à la vérité par les réflexions que je vais vous offrir

Lisez , direz - vous , ou faites - vous raconter ce que

les hommes ont écrit sur les gouvernemens de la terre les plus célèbres par la liberté ; et je puis vous assurer que vous ne trouverez pas un de ces gouvernemens où la liberté ait été conservée ou ruinée , précisément de la manière que les politiques l'avoient annoncé . Quand on établit le Tribunat à Rome , doutez-vous que les Patriciens ne fissent des harangues admirables pour en démontrer les dangers , et qu'ils ne peignissent le Peuple Romain à Rome , comme on peint le Peuple François à Paris ? Harangues admirables , éloquence sublime ! et le Tribunat sauva Rome.

Quel politique Romain ne regarda la dictature comme l'institution la plus salutaire ? et l'institution de la dictature , à la fin , perdit Rome. Nul homme ne put voir la connexion des événemens entre la dictature de Camille ou de Fabius , et celle de Sylla ou de César.

O ! vanité de la politique même après l'existence de l'Empire Romain, quand mille histoires eurent exposé à tous les yeux , et mis , pour ainsi dire , dans toutes les mains les pièces de cette vaste machine : quand elles eurent montré les événemens qui en avoient excité le jeu , ces étonnans effets furent encore un problème : il a fallu de nos jours le génie de Montesquieu pour nous en expliquer la grandeur et la ruine.

Et ce qui est bien singulier , ce même Montesquieu , qui dans cet Ouvrage , perçant tout le passé avec un œil d'aigle , semble n'avoir besoin que de se tourner

ur percer aussi sûrement l'avenir ; ce Montesquieu
 vise de prédire une grandeur future à une petite
 publique de Suisse ; et cette République n'a pu tirer
 qu'à présent sa sûreté que de sa modération : bornée
 sa conservation , on diroit qu'elle met sa sagesse à
 mentir la prédiction de Montesquieu.

L'Abbé de Mably n'a-t-il pas vanté le Gouverne-
 ment naissant de Suède ? et ce Gouvernement n'a pas cessé
 se tourmenter et de tendre à se dissoudre.

Quand les nouveaux Américains voulurent se donner
 une constitution , combien les Anglois n'annoncèrent-
 pas sa ruine ! Les Anglois mêmes , depuis qu'ils
 sont libres et riches , n'ont point cessé de se prédire
 un jour à l'autre la banqueroute et l'esclavage ; et
 quoiqu'il y a d'admirable , on voit toutes ces vaines
 prédictions se réfugier dans l'avenir , à mesure que
 le présent les dément et les poursuit , et s'appeler
 toujours effrontément *la vérité* , le lendemain même
 le jour qui les a convaincues d'imposture.

Je vais plus loin , Amis de la Paix : si vous deman-
 dez maintenant à tous ces politiques si clairvoyans sur
 les effets de notre Constitution nouvelle , de vous dé-
 couvrir toutes les causes de la révolution qui nous
 agite aujourd'hui , nul ne pourroit vous les assigner
 avec netteté ; vous les verriez tous entrer dans un
 labyrinthe , où chacun errant à sa manière , cherche-
 roit une issue différente.

Foibles et insensés que nous sommes , nous ne sau-
 rions expliquer le passé ni le présent , et nous avons
 l'aveur de deviner l'avenir ! nous oublions sans cesse

que les hommes n'ont que deux grands maîtres pour les instruire, l'expérience et le génie ; que ces deux maîtres ne peuvent, dans les choses qui ne tiennent pas à nos premiers besoins, presque rien l'un sans l'autre ; que l'expérience n'est rien sans le génie qui la recueille, comme le génie est peu de chose sans l'expérience qui le soutient.

Quelle pitié, de voir tous ces spéculateurs démontre pièce à pièce nos machines politiques, calculer la dimension de chaque roue, leur action réciproque, leurs frottemens ; et, comme s'ils avoient tout fait annoncer hardiment leurs effets et leur durée ! mais le premier mobile de tous ces rouages, le cours des événemens et tout ce que notre ignorance appelle *hasard* le peuvent-ils calculer ? Savent-ils si, de l'urne de Providence, toujours enfoncée dans un nuage, ces événemens couleront comme des torrens ou comme des ruisseaux ?

Hélas ! au lieu de prédire le cours réglé des effets que ces hommes précipités n'en prévoient-ils plutôt l'incertitude et les écarts ! et comptant peu sur la solidité de tout cet engrenage politique, que ne disposer-ils autour de ces rouages, des ouvriers qui sachent les réparer, quand les événemens les auront endommagés par un mouvement trop violent ; ou qui puissent faciliter leur jeu ; si ce mouvement, au contraire, est trop foible !

Ces ouvriers, plus nécessaires que la machine même des politiques modernes, apprenez des politiques anciens ce qu'ils sont, ou ce qu'ils doivent être : ce sont les

instituteurs des enfans ; ce sont les censeurs des hommes ; ce sont en un mot , tous ceux qui formeront nos mœurs : voilà , voilà le seul régulateur de la prolixité humaine et des événemens du hasard ; et voilà la seule chose dont vous ne daignez point nous parler !

Bons Citoyens ! redites-le sans cesse , parce que sans cesse on l'oubliera : ce sont nos mœurs qui décideront du sort de notre constitution , et notre constitution ne sauroit décider seule du sort de nos mœurs.

Si nos lois civiles égalisent davantage les fortunes ; si elles resserrent le ressort de la puissance paternelle ; si par leurs institutions sur les dots , elles rendent les mariages plus faciles ; si par la liberté du divorce elles affermissent ce lien en l'allégant ;

Si nos lois de Police favorisent le travail , et rendent l'oisiveté plus pénible que le travail même ; si elles ont l'art d'établir des fêtes vraiment publiques et patriotiques ;

Si nos Lois criminelles sont douces et impartiales ; si nous joignons à des lois qui punissent les fautes avec modération , d'autres lois qui récompensent les vertus avec générosité ;

Si par l'influence secrète , mais bien étendue , de nos lois fiscales , on ramène les Villes dans les Campagnes ;

Si nos Lois religieuses cessant de dénaturer l'homme , ne s'occupent plus de le façonner à l'esclavage civil par l'esclavage religieux ; si ces lois bannissent la superstition qui avilit le cœur , pour établir à sa place la morale qui l'élève et l'affermir ;

Si l'on établit enfin une éducation où l'amour de la Patrie et de la liberté soit nourri par les plus profondes racines de l'habitude : alors, bons Citoyens, nous pourrons dormir en paix sur les défauts même de notre Constitution, et ceux qui nous prédisent la servitude et le malheur, auront menti.

Mais, si toujours dupes de notre caractère inquiet, impétueux et vain, nous voulons briller dans l'Europe par nos forces et nos richesses ; si nous regardons au-dehors les victoires comme un honneur, et le luxe au-dedans comme un bonheur ; si nous continuons à chercher d'autres délices que celles de la liberté dans le sein de nos familles : alors, bons Citoyens, quelle que soit notre Constitution, ceux qui nous auront promis en son nom le bonheur, nous auront bien trompés.

X.

Hommes sages, malgré ces réflexions, n'attendez pas que nos politiques discoureurs consentent tous à se taire devant l'avenir : vous trouverez toujours des hommes précipités, qui, sans attendre l'expérience, s'efforceront d'entraîner les esprits dans leurs conjectures sur les effets de nos lois nouvelles.

De l'avilissement de l'autorité royale.

Vous les entendrez sur-tout murmurer souvent de l'avilissement de l'autorité royale : vous êtes François, et ce reproche vous touchera : nous ! avilir l'autorité royale ! nous qui chérissons la Monarchie par principes et notre Monarque par sentiment !

Mais, pour savoir ce qui peut avilir un Roi, ne faut-il pas connoître ce qui doit l'honorer? Si la gloire d'un Roi est de commander à des hommes, n'est-ce pas l'avilir que de dégrader ses Sujets?

Prenez-y garde, direz-vous à ces François qui s'alarment, votre cœur vous trompe : accoutumés à compter les Rois pour tout, vous avez insensiblement oublié de compter les hommes pour quelque chose ; toute restitution faite à la nature humaine vous paroît un vol à la royauté ; et vos yeux sont si fascinés, que la Loi même vous semble effacée, quand, au-lieu de la volonté éclatante d'un Roi, vous n'y découvrez que la vôtre et celle de vos semblables.

Hélas ! faut-il blâmer les Rois de se croire presque des Dieux, quand nous-mêmes avons la foiblesse de crier au sacrilège contre des Lois qui leur prescrivent de n'être que les premiers des hommes?

Cependant, quelle idée avons-nous de Dieu même? Celle d'un Être à qui l'accomplissement de tout mal est impossible, et la perfection de tout bien est nécessaire : seroit-ce donc avilir les Rois, de leur ôter la puissance de nuire, pour les combler du pouvoir d'être bienfaisans ?

Et quel indigne avilissement, au contraire, quand les institutions humaines, abaissant un Monarque au-dessous du plus vil de ses Sujets, en font l'homme de son Empire le plus craint à la fois, et le moins estimé ; quand, lui préparant une route facile aux plus grands vices, elles ne cessent de lui embarrasser celle des moindres vertus !

Bons Citoyens, dites encore qu'un Trône doit être un Autel où les Sujets portent tour à tour les vœux confians de leurs besoins, et les doux sentimens de leur gratitude. Quelle profanation, d'en faire un asyle où des Rois, des Ministres, des scélérats affreux, soient toujours assurés de l'impunité des Lois, sans jamais pouvoir s'y soustraire à la haine des hommes, et aux vengeances de l'opinion !

Garantir les Rois de la foiblesse qui les conduit aux abus de la puissance ; leur conserver toute la force qui peut en faire un légitime usage ; tel est l'unique moyen de maintenir la majesté des Rois et la liberté des Sujets, et d'honorer à la fois les Rois par leurs bienfaits, et les Sujets par leur amour.

Nous n'assurons point que nos institutions nouvelles aient entièrement atteint ce but ; mais nous pouvons assurer qu'elles y tendent, et c'est bien assez pour les justifier d'avoir avili la majesté royale. Eh ! comment auroient-elles pu l'avilir ? Elle étoit dégradée jusqu'au despotisme.

X I.

Hommes sages, vous savez que les hommes conviennent assez facilement des bons principes, mais qu'ils en nient souvent les conséquences : c'est que les bons principes en morale et en politique, ne s'adressent qu'à la raison, et leurs conséquences attaquent les intérêts et les passions.

C'est, par exemple, un principe aujourd'hui généralement reconnu, que l'union du pouvoir législatif au

pouvoir exécutif , produit le pouvoir arbitraire ; la première conséquence de ce principe étoit de ramener le pouvoir législatif à la Nation , en laissant le pouvoir exécutif au Prince ; cependant ce partage si simple a excité de grandes rumeurs : on n'ose plus dire que le Prince seul doit faire les Lois , mais on assure qu'il peut seul les empêcher.

Du Veto absolu et suspensif.

En vérité , hommes sages , la vie des individus et celle des États n'étant qu'une suite de volontés et d'actions , quiconque a le droit de les empêcher de tout faire , a celui de les détruire.

Mais il faut écouter les raisons d'une telle opinion :
 « que prétendez-vous donc faire de vos Rois , disent
 » ses partisans ? voulez-vous qu'ils soient les premiers
 « Huissiers de la Nation ? Tous les Sujets auront le
 » droit de commander , et le Roi seul n'aura que la
 » prérogative d'obéir ! Simple spectateur de l'œuvre de
 » la Loi , il n'y concourra jamais d'une manière effi-
 » cace ! et si vous lui permettez de l'arrêter un mo-
 » ment , c'est pour lui faire subir l'affront de l'admet-
 » tre malgré lui , et d'en être le héraut lui-même !
 » Quel intérêt voulez-vous que les Rois prennent à
 » l'exécution de ces Lois qui leur seront toujours
 » étrangères , et leur paroîtront souvent ennemies ?
 » N'est-ce pas aussi une injustice trop criante dans
 » votre Constitution , de supposer toujours le Prince
 » sans vertus , et vos Représentans sans vices ? Rois
 » et Représentans , n'auront-ils pas tous une passion

» commune ? ne seront-ils pas tous également ambi-
 » tieux ? Si l'ambition des Rois est plus soutenue ,
 » celle des Représentans sera plus vive : la sagesse
 » exigeoit sans doute que ces poids à-peu-près égaux
 » fussent balancés, l'un par l'autre , et qu'en accor-
 » dant aux Représentans de la Nation le droit de pro-
 » poser des Loix , on assurât au Monarque le privi-
 » lège de les refuser.

» Quand on verra des Louis XI occuper le Trône ,
 » et les de Thou , les Harlay , les Molé , les Beauvil-
 » liers , les Montausier , les Fénelon , les Montes-
 » quieu , etc. , remplir vos Assemblées Nationales ,
 » votre Constitution paroîtra fort sage : mais quand un
 » Roi aura l'ame d'Henri IV , et que vos Représen-
 » tans auront le génie des Ligueurs , quels seront les
 » effets de cette Constitution ?

» Pourquoi , d'ailleurs , voulez-vous être plus savans
 » et plus jaloux en fait de liberté , que le Peuple An-
 » glois ? Ce Peuple réfléchit-il moins que vous ? N'a-
 » t-il pas l'expérience qui vous manque ? Aimez-vous
 » mieux consulter une vaine théorie , qui peut vous
 » tromper , que des faits dont le succès est prouvé ?
 » et faut-il que la vanité de mieux faire vous aveugle
 » sur les moyens avérés de faire le bien ? »

Toutes ces raisons , Amis de la paix , ne sont point
 sans force ; mais pour rassurer les esprits , je vous pro-
 poserai d'abord une réflexion bien simple.

Quand il s'est agi de ce fameux *veto* royal , rappelez-
 vous qu'il s'éleva deux partis qui faillirent à dégénérer
 en affreuse discorde : les uns vouloient que ce droit fût

absolu et sans limites, et les autres vouloient l'anéantir tout-à-fait : mais anéantir un tel droit étoit vraiment dangereux, et l'abandonner sans limite, l'étoit peut-être encore davantage : le limiter dans un juste espace, paroissoit le vœu de la sagesse ; et quand on parvient à mécontenter à la fois deux partis opposés, on peut se croire assez voisin de la vérité.

Après cette réflexion, hommes sages, vous vous garderez bien de l'imprudence de jugement, tant reprochée à notre Nation ; vous ne préférerez point hautement notre Constitution nouvelle à toutes les autres Constitutions, à peu près comme nous mettions notre cuisine et nos modes au-dessus de celles du reste de l'univers : vous vous contenterez de faire observer qu'en fait de gouvernement comme de régime, les exemples sont trompeurs, et que ce qui fait le salut de l'un, peut entraîner la ruine de l'autre. Vous ferez remarquer aux détracteurs, que dans le Gouvernement d'Angleterre, par exemple, les Grands ont un puissant intérêt de s'unir au Peuple contre le Roi qui voudroit empêcher des Loix nécessaires au maintien de la Constitution, parce que cette Constitution leur assure de très-grandes prérogatives. Mais dans la nôtre, au contraire, les Grands sont tous intéressés à s'unir au Monarque pour ruiner la liberté et la Constitution qui les abaisse. Il est donc clair, direz-vous, que la Constitution Angloise pouvoit, sans péril, accorder à son Roi plus de force que la nôtre ne devoit lui en laisser avec prudence.

Vous ferez sentir encore que la Constitution propre

à conserver la liberté dans une île où tout est rempart pour la retenir , ne vaudroit rien dans un continent où tout ce qui l'environne offre des issues pour la perdre.

En Angleterre , si la Nation vouloit absolument forcer son Roi dans le refus injuste d'une Loi nécessaire , elle pourroit refuser à son tour les subsides , suspendre l'action du Gouvernement , et dormir impunément quelque temps , comme l'Alcyon , au milieu des flots de la mer.

Mais en France , la moindre suspension des subsides , en allumant la fièvre de la discorde au-dedans , frapperoit l'Etat de paralysie au-dehors , et le livreroit sans défense aux entreprises de tous ceux qui l'environnent.

Enfin , vous montrerez , Amis de la paix , la différence extrême entre une Constitution achevée , et celle qui n'est qu'ébauchée , et , pour ainsi dire , qu'essayée. Dans la violence des intérêts opposés , et l'ancienneté de nos préjugés vicieux , peut-être la seule perfection qu'on pouvoit donner à notre Constitution , étoit d'y fonder les moyens de corriger insensiblement ses défauts mêmes : si l'on eût accordé ou refusé tout-à-fait au Roi le droit d'empêcher les Lois , c'en étoit fait , la Constitution étoit fixée sans retour , ou n'auroit pu changer qu'en devenant pire ; du moins , tout changement utile auroit peut-être exigé des efforts dangereux.

Le Roi privé de tout *veto* , ne pouvoit empêcher les Lois qu'on auroit vu favoriser toujours plus l'anarchie ou la démocratie ; et le Roi , armé d'un *veto* absolu ,

auroit maintenu dans la Coustitution tous les défauts qui pouvoient favoriser le despotisme.

Amis de la paix, dites bien ceci à quelques détracteurs : n'est-il pas possible, après tout, que l'expérience développe les effets de notre Constitution d'une toute autre manière que nous l'avons prévu ? Pouvons-nous assurer, par exemple, que le Peuple ne deviendra pas très-indifférent pour ses Assemblées politiques, et très-inattentif sur sa liberté ! Oserions-nous garantir que la corruption des hommes riches ne sera point envenimée par tous les caustiques de l'ambition ; et qu'enfin un Monarque adroit et ferme, profitant de tous ces vices, ne puisse un jour menacer notre liberté, par les Lois de notre Constitution même ? Dans ces conjonctures, que deviendrions-nous, si ce Roi étoit armé d'une faculté illimitée d'empêcher toutes les Lois que les bons Citoyens proposeroient pour arrêter leur ruine par des Lois meilleures ? Il me semble alors entendre ce Prince disant au fond de son cœur avec une joie cruelle :

« Nation imprudente, tu as fait, dans l'enthousiasme
 » de la liberté, des Lois qui te conduisent à ta ruine :
 » tu le vois à présent, et tu trembles ; je le vois
 » aussi, et je triomphe. Tu cherches ton salut dans
 » des Lois nouvelles, et tu me demandes d'assurer cet
 » appui, sur le bord du précipice où tu vas tomber.
 » Non ; je le refuse : j'en ai le droit ; tu l'as consacré
 » toi-même ; tombe, et précipite-toi vers l'esclavage :
 » ma prérogative est de t'y pousser, en conservant
 » toutes les Lois qui conviennent à l'accroissement

» de ma puissance ; et ne permettant jamais celles
 » qui ne conviennent qu'à ta liberté.

X I I.

Objections sur la conduite de l'Assemblée Nationale.

Amis sincères de la paix , soyons de bonne-foi , et n'imitons point ceux qui se trompent eux-mêmes , afin de mieux tromper les autres : dans la foule d'objections vagues , puériles , fausses , et même odieuses , on vous en opposera de spécieuses et de sages : des hommes sensés vous diront : « falloit-il donc se hâter
 » de détruire l'ancien édifice jusques dans ses fonde-
 » mens , lorsqu'on étoit encore incertain d'en pouvoir
 » élever un tout nouveau ? Dans une entreprise si dif-
 » ficile par elle-même , étoit-il prudent d'appeler en-
 » core tant de difficultés étrangères ? ne devoit-on
 » pas prévoir que l'Etat sans Loix , sans soutien , pou-
 » voit périr et se dissoudre dans l'intervalle , entre les
 » Loix anciennes qui n'existoient plus , et les Loix
 » nouvelles qui n'existoient pas encore ? Quels poli-
 » tiques ont jamais imaginé de plonger d'abord une
 » Nation dans l'état d'anarchie et de guerre , pour la
 » ramener ensuite à un ordre civil plus parfait ? Dans
 » tout ce qui s'est fait , enfin , ne voit-on pas tou-
 » jours la passion , là où l'on ne devoit rencontrer
 » que la sagesse ? »

Ces détracteurs vous citeront Montesquieu , qui , dans les changemens politiques , défend toutes les *ac-tions subites*.

Ils vous citeront Rousseau , qui , dans son Ouvrage

sur le Gouvernement de Pologne , dit : *je sens la difficulté du projet d'affranchir vos Peuples ; ce que je crains n'est pas seulement l'intérêt mal entendu de l'amour-propre , et les préjugés des Maîtres ; cet obstacle vaincu , je craindrois les vices et la lâcheté des serfs : la liberté est un aliment de bon suc , mais de forte digestion ; il faut des estomacs bien sains pour le supporter. Je ris de ces Peuples avilis qui se laissant mener par des ligueurs , osent parler de liberté sans même en avoir l'idée , et , le cœur plein de tous les vices des esclaves , s'imaginent que pour être libres , il suffit d'être des mutins.... Affranchir les Peuples de Pologne est une grande et belle opération , mais hardie , périlleuse , et qu'il ne faut pas tenter inconsidérément : parmi les précautions à prendre , il en est une indispensable , et qui demande du temps ; c'est , avant toute chose , de rendre dignes de la liberté , et capables de la supporter , les hommes qu'on veut affranchir (1).*

(1) A la lecture de ce passage , j'ai souvent entendu des hommes sensés s'écrier : *quelles sages leçons ! quel homme que ce Jean-Jacques !* Ces mêmes hommes soutenoient que le génie de la législation , étoit encore plus dans le cœur que dans la tête ; que pour trouver de bonnes lois , il falloit être capable de les observer ; & que pour se rendre utile aux hommes , il falloit d'abord les aimer. Voyez , disoient-ils , parmiles Anciens , *Numa , Lycurgue , Solon* ; & parmi les Modernes , *l'Hospital , d'Aguesseau , Montesquieu , Jean-Jacques*. O vertu ! s'écrioient-ils encore , tu es bonne à tout ! on t'a vu quelquefois suppléer le génie ; mais dans les choses utiles aux hommes , dans l'art sublime de leur donner des lois , jamais , non , jamais le talent , le génie ne suppléeront la vertu.

Voyez, vous diront-ils, comment l'Abbé de Mably s'explique dans son Ouvrage posthume, *des droits et des devoirs du Citoyen* : en parlant des Etats-Généraux que nous pouvions rassembler pour nous rendre à la liberté, et qu'il se figuroit comme par un esprit prophétique : *vous craignez, dit-il, dans ce singulier ouvrage, que vos Etats-Généraux ne fussent trop mous, et moi je craindrois qu'ils ne fussent trop vifs; j'ai peur que vous mettant une fois en train de réformer les abus, vous ne voulussiez tout-d'un-coup devenir des gens parfaits. Il y a cependant une route dont vos Etats naissans ne pourroient s'écarter sans un extrême péril : ils doivent se comporter avec une extrême circonspection ; ils devraient faire semblant de ne pas voir tous les abus ; ils devraient les traiter avec la plus grande indulgence Plus les vices sont grands et répandus, moins il faudroit les attaquer de front . . . point de zèle indiscret : la vanité et l'avarice sont aujourd'hui les deux mobiles de toutes nos actions ; il faut donc prendre garde d'effaroucher ces deux passions : loin d'exiger que les grands renoncent à des prérogatives qui peuvent être à charge à la Nation, il faut, au contraire, faire espérer des distinctions plus flatteuses, et une grandeur plus réelle : que chaque Citoyen sur-tout soit sûr de sa fortune, et qu'on n'alarme point, par une économie mal-entendue, les Créanciers de l'Etat. Dans le temps qu'on n'a encore que des hommes communs, il ne faut pas être assez fou pour exiger de l'hé-*

*roisme ; nous avons eu des Rois despotiques : il est juste de faire encore pénitence , pendant quelque temps , de cette folie. Les Etats pleins d'égards pour les Seigneurs et la Noblesse , doivent donc se charger de toutes les dettes de la Couronne. « IL FAUT
 » GUÉRIR L'ÉTAT , mais par un régime doux , et
 » ne pas oublier que c'est un malade affoibli par
 » de longues maladies ; que la convalescence doit
 » être lente , et qu'en la hâtant par des remèdes
 » violens , on risquerait de la retarder. »*

Appliquez , ajouteront les censeurs , ces opinions de nos plus sages politiques , à tout ce que l'Assemblée Nationale a fait , et jugez de sagesse.

« C'étoit une maxime célèbre , et reconnue de
 » l'Europe entière , que le maintien de la Monarchie
 » étoit inséparable de celui de la Noblesse ; et notre
 » Assemblée veut conserver la Monarchie , en détrui-
 » sant tout-d'un-coup la Noblesse ; car enfin , l'es-
 » sence de cet Ordre ne consistant que dans la dis-
 » tinction , confondre la Noblesse avec le Peuple , c'est
 » la détruire.

» Notre Peuple étoit abaissé presque au dernier
 » degré de servitude ; et sans aucun intervalle , l'As-
 » semblée Nationale le porte au premier degré de
 » puissance.

» La Religion ou le Sacerdoce s'étoient insensi-
 » blement liés à toutes les parties du Gouvernement :
 » le Clergé enlaçoit l'Etat , comme le lierre enlace
 » un ormeau : il lui nuisoit sans doute , mais enfin ,
 » falloit-il l'arracher avec violence , au lieu de le dé-

» tacher avec une sage lenteur ? et ne suffisoit-il pas
 » d'abord d'anéantir l'Ordre du Clergé, en le con-
 » fondant dans l'Ordre de la Noblesse ?

» Qui peut, en observant tout cela, se refuser à
 » cette idée, que l'Assemblée Nationale n'a été que
 » l'assemblage de deux factions, qui se détestoient et
 » s'insultoient, l'une sous le nom d'*ARISTOCRATIE*,
 » et l'autre sous celui de *démocratie* ? Et quand
 » de deux factions, l'une enfin écrase l'autre, peut-
 » on dire que c'est la sagesse ou bien la force qui
 » l'emporte ?

» Aussi, voyez l'ouvrage qu'ils ont fait, et dites-
 » nous comment il est possible d'excuser l'institution
 » d'une Chambre unique de Représentans; institution
 » inouïe, sans exemples comme sans motifs, et qu'on
 » ne peut pas plus justifier dans une grande Monarchie
 » par l'autorité de l'expérience, que par les spécu-
 » lations de la théorie. Quoi ! dans la Monarchie
 » Françoisise, confier la puissance législative à un
 » corps très-nombreux, formant une assemblée uni-
 » que, sans contrepoids qui l'arrête, et tendant tou-
 » jours à la démocratie ou à l'anarchie, par la force
 » accélérée de sa passion dominante ! en vérité, cette
 » institution téméraire, qui a tant étonné nos con-
 » temporains, pourra bien faire gémir notre pos-
 » térité ».

*Motifs de l'anéantissement de l'Ordre de la
 Noblesse.*

Amis de la paix, hommes équitables, ces objec-
 tions sont fortes, et vous en conviendrez : mais voici

ce que vous prierez ces hommes sensés , de considérer avec quelque attention.

Le mouvement de cette révolution a été extraordinaire , et trop rapide sans doute ; mais il faut convenir que cet excès , dans la force qui attaquoit , n'a été produit que par l'excès de la part de la force qui résistoit.

Le plus paisible ruisseau devient torrent , quand une digue l'arrête ; il s'enfle , il s'élève , accumule son poids , et rompant la digue , il entraîne tout devant lui.

Suivez bien l'histoire de cette révolution , et vous verrez que le peuple ne s'est trop élevé peut-être , que par l'acharnement de la noblesse et du clergé à le retenir dans son abaissement ; qu'il n'a tout exigé , comme un droit , que parce qu'on ne vouloit rien accorder qu'à titre de grace ; qu'on n'a détruit le gouvernement jusque dans ses fondemens , qu'en voyant la noblesse et le clergé chercher dans les moindres ruines des matériaux pour refaire un édifice tout pareil ; qu'enfin ces deux ordres s'obstinant à peser sur la nation , ils l'ont eux-mêmes réduite à les jeter par terre , comme un insupportable fardeau.

Soyons de bonne foi , les événemens qui ont précédé l'Assemblée Nationale , et ceux qui l'ont ouverte , ne montrent dans la noblesse et le clergé qu'une suite d'imprudences inexcusables ; et de la part des communes , les événemens qui ont suivi , laissent voir des actes de colère , effets inevitables des outrages et de l'injustice.

Conçoit-on la fuite de la Noblesse qui va s'unir intimement à l'ordre du Clergé, dont le sacrifice dans les circonstances présentes étoit indispensable ? Ne devoit-elle pas mettre sa politique à capituler plus avantageusement au milieu des ruines de cet Ordre, dont elle se seroit fait un utile rempart ?

Quelle démençe de la part de ces deux Ordres, et quelle ignorance des temps et des lumières, de vouloir se défendre dans ce siècle, et s'enveloppant de toutes les institutions des siècles que nous méprisons profondément !

Comment justifier leur opiniâtre résistance à se réunir aux Communes ? Les violences, les outrages, les haines terribles qui en ont été la suite, ne sont-elles pas leur ouvrage ? Peut-on s'étonner, après ces événemens, que les Communes n'aient vu dans la Noblesse et le Clergé, que des hommes dont la haine étoit d'autant plus dangereuse pour l'avenir, qu'elle avoit été plus impuissante à présent ? Dans ces circonstances, former de ces hommes deux Ordres, ou un seul Ordre séparé, les déclarer partie intégrante de la Législation, laisser dans leurs mains un très-grand pouvoir, ce n'étoit pas se reconcilier avec des ennemis calmés, c'étoit les déchaîner après les avoir outragés, c'étoit leur aiguïser des armes pour la vengeance.

Enfin, plus on réfléchit sur ce qui s'est passé, plus on incline à croire que les Communes, emportées par les événemens et les passions, se sont trouvées dans ces conjonctures terribles où il est trop difficile,

et même dangereux, de faire tout ce qui seroit mieux.

Même en convenant que la séparation des Ordres est en général une bonne loi dans une Monarchie, on doutera beaucoup si cette Loi étoit convenable dans ce moment à la nôtre, et si nous ne devons pas revenir lentement à cette institution, au travers du temps, et guidés par l'expérience, comme on revient des passions à la raison, par une longue succession de sentimens plus modérés.

Mais ce que l'on conclura nettement, c'est qu'il n'appartient point à la Noblesse et au Clergé de se plaindre d'un anéantissement qu'ils ont eux-mêmes provoqué avec une imprudence incroyable : que droit-on d'un Laboureur, qui oseroit murmurer de ne point recueillir de bon grain, après avoir semé de l'ivraie ? Il est permis à quelques Politiques de blâmer l'anéantissement de toute distinction dans une Monarchie ; mais telle a été la conduite de la Noblesse et du Clergé, qu'ils sont comptables, envers la Nation, des maux mêmes qu'ils ont forcé les Communes à leur faire.

Amis de la Paix, vous ramènerez bien des esprits, vous terminerez bien des disputes en faisant envisager sous ce point-de-vue l'unité du Corps de nos Représentans ; et sans décider de ce qui est bon à la Monarchie en général, contentez-vous de montrer ce qui convient peut-être dans ces circonstances à la nôtre.

Examen de l'Institution d'une Chambre unique de Représentans.

Cependant ne croyez pas que l'institution d'une Chambre unique soit aussi dangereuse qu'on a voulu le dire ; la nature et le caractère, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'une Assemblée législative, dépendent principalement de la durée du pouvoir de ses Membres ; et peut-être qu'en bornant la durée de chaque législature à deux années, on a plus fait pour tempérer l'ambition si redoutée d'un Corps législatif unique, que si l'on avoit institué une seconde Chambre (1),

(1) Pour contenir les passions qui doivent naître & fermenter dans le foyer d'un grand Corps tel qu'une Chambre unique, quelques personnes propofoient l'institution d'un Sénat dont les places seroient à vie.

Une telle institution, loin de remplir son objet, seroit évidemment dangereuse ; des Sénateurs à vie, n'ayant plus rien à espérer ni à craindre de la Nation, se jeteroient infailliblement du côté du Monarque, qui pourroit se les attacher par de grands dons & par de plus grandes espérances.

Cette institution seroit donc une force enlevée à celle de la Nation, pour l'ajouter à la force du Monarque ; elle produiroit l'un de ces deux effets :

Où le Sénat à vie attaqueroit, de concert avec le Monarque, la Chambre des Représentans par une corruption sourde, où la Chambre des Représentans attaqueroit, par la force des lois, les Sénateurs corrompus,

Le premier cas seroit très-vraisemblable & très-dangereux ; le second ne le seroit pas moins : quand les différens pouvoirs politiques ne peuvent se balancer par leurs passions mêmes, & qu'ils sont obligés de recourir à l'autorité des lois, le combat est très-

en prolongeant le Pouvoir des Représentans jusqu'à six ou sept années; et bien loin de craindre l'ambition de la Chambre unique de nos Représentans, je craindrois bien davantage leur indifférence.

dangereux, & les lois mêmes ont déjà reçu une atteinte presque irréparable : quels moyens sûrs, prompts & doux, pourroit-on établir pour accuser, juger & punir les prévarications des Sénateurs à vie, sur-tout quand ces prévarications seroient devenues générales ?

On doit bien remarquer à ce sujet, qu'en formant une constitution, on doit toujours prévoir la corruption des hommes, & ne jamais compter sur les vertus qui ne font point un effet de l'intérêt même de leurs passions.

D'autres politiques avoient placé le contre-poids d'une chambre unique dans l'institution d'une seconde Chambre, sous la forme d'un Sénat, dont les places seroient à temps.

Un tel Corps ne formeroit jamais un contre-poids suffisant dans la constitution monarchique ; il seroit, par sa nature même, toujours confondu avec celui des Représentans ; ils ne formeroient ensemble qu'une Chambre unique renforcée.

Si chaque Membre de ce Corps se considère & s'estime davantage, comme Sénateur, il sera animé de l'intérêt d'être nommé une seconde fois ; & de-là suit la nécessité de ménager les Représentans de la Nation, où sont ses Electeurs.

Si chaque Sénateur se considère plutôt comme Membre des Communes que comme Sénateur, il sentira bien plus l'intérêt de favoriser les entreprises d'un Corps dont lui & ses enfans seront toujours, que de remplir les devoirs de Sénateur qui ne durent qu'un moment, & de soutenir la prérogative royale dont un autre jouit.

Enfin pour se résumer : l'institution d'un Sénat à vie donneroit trop de force au pouvoir executif, & celle d'un Sénat à temps ne tempéreroit point assez la force du Corps législatif. La première institution seroit dangereuse, & la seconde pour le moins inutile.

Ce n'est point sur l'Assemblée Nationale que nous voyons aujourd'hui, qu'il faut se former une idée de celles qui suivront; nous avons vu celle-ci agitée de passions violentes, et de mouvemens extraordinaires, et je ne redoute pour les autres, que les petites passions et la langueur dans tous les mouvemens, d'où peut résulter l'indifférence, le pire danger pour la liberté civile.

Je vais tâcher d'expliquer mes idées sur ce sujet.

Tout Citoyen, Membre d'un Corps particulier institué dans la grande société générale, peut être animé de trois intérêts fort distincts; l'intérêt de *l'homme*, l'intérêt de *corps*, et l'intérêt de *l'état*.

L'intérêt de *l'homme*, qui dépend de sa constitution physique et de ses habitudes morales, se réduit, dans la société civile, à chercher son bonheur, soit dans les richesses, soit dans le pouvoir, soit dans l'estime publique, soit dans l'exemption de toute passion, ou le repos.

L'intérêt de *corps* incite chacun de ceux qui en font partie, à seconder les passions de *l'homme*, par tous les moyens qu'on peut tirer de son Corps; aussi quand ce Corps est très-puissant, et quand les Membres y sont attachés pour toujours, ou pour long-temps, le parti qu'ils peuvent tirer est si grand, que chacun confond alors l'intérêt de *l'homme* avec l'intérêt de Corps.

Enfin, l'intérêt de *l'état* se mesure dans tous les cœurs sur les moyens que la Constitution de l'Etat présente à chacun pour s'y rendre heureux; quand les

Intérêts de l'état coïncident, pour ainsi dire, avec les intérêts de l'homme et les intérêts du corps, et que ces trois tombent sur les mêmes points, il résulte de cet accord la plus grande force morale qu'il soit possible de donner à des Citoyens.

Mais, ce chef-d'œuvre de sagesse est bien rare; presque toujours, au contraire, les intérêts de l'homme et les intérêts de corps contrarient les intérêts de l'état; ce qui arrive de plus heureux dans nos Gouvernemens, est d'instituer les corps et l'état, de manière qu'ils ne sont pas opposés par leur nature même; ils se combattent du moins souvent leurs intérêts, et ne se combattent jamais à outrance: c'est à-peu-près l'état moyen qu'on peut observer dans nos meilleurs Gouvernemens connus. L'harmonie complète des intérêts de l'homme, du corps dont il est membre, et de l'état dont il est citoyen, ne peut s'observer en aucune part.

Il seroit très-facile de faire l'application de ces principes à nos Parlemens de France, dans lesquels des Magistratures inamovibles et héréditaires, exerçant de très-grands pouvoirs, avoient entièrement confondu les intérêts de chaque homme, avec ceux de son corps, et les opposant en même-temps aux vrais intérêts de l'état.

On pourroit aussi considérer le Parlement d'Angleterre, composé d'une Chambre où les pouvoirs sont inamovibles, et d'une autre où ils durent sept ans et peuvent se renouveler encore; on verroit que l'intérêt de ces deux Corps, par l'importance et la durée

de leurs pouvoirs , absorberoient tous les intérêts particuliers de leurs Membres , et combattroient incessamment les intérêts de l'Etat , si l'on n'avoit eu l'idée de les instituer de manière à se combattre l'un l'autre et à soutenir l'Etat par ce combat même.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici , et je ne cherche qu'à déterminer le genre et le degré de passion qui animera nos Assemblées Nationales ; et d'après cela on ne sauroit nier que l'intérêt propre du Corps législatif ne doive être très-foible dans le cœur de chaque membre. Se voyant dans ce Corps pour deux ans seulement , et dans l'Etat pour toujours , nul ne peut balancer entre l'intérêt de l'un et celui de l'autre.

Qu'importe , en effet , de travailler péniblement à l'accroissement du pouvoir d'un Corps où peut-être on ne rentrera plus ? Quel est l'intérêt de se donner des maîtres qui peuvent , toute votre vie , vous opprimer comme sujets , dans la foible espérance de partager encore quelques momens , ce pouvoir avec eux comme Député ? Non , ce calcul n'est pas dans le cœur humain , et l'expérience a toujours prouvé que l'extremité et la brièveté d'un pouvoir auquel tous peuvent prétendre , tarit dans sa source l'ambition de chacun. Les passions qu'on traite d'insensées , ne laissent pas d'avoir un calcul très-juste et une sorte de sagesse ; elle cherche à tâcher de mesurer , à-peu-près , les travaux sur les jouissances ; et quand la disproportion est trop grande , comptez que les sentimens reprennent leur niveau et que le cœur reste calme.

Après avoir vu que l'intérêt de Corps sera très-foible

chaque membre de l'Assemblée Nationale , voyons
 quelle sera l'influence de l'intérêt de l'homme.

Il conviendra que si , par notre Constitution nou-
 velle , le Roi ne peut point armer l'intérêt de l'homme
 contre l'intérêt du Corps législatif , ce corps à son
 tour , n'ayant ni argent à donner , ni places à pro-
 curer , ne peut espérer aucun secours de la passion
 dominante de chaque homme.

Quant à la passion la plus énergique , le desir de
 gloire , et l'amour de la gloire , il n'appartient ni au
 Roi , ni à l'Assemblée Nationale de la satisfaire ;
 elle n'attend rien que des faveurs de l'opinion publi-
 que ; et remarquez encore que ce desir de gloire s'af-
 faiblira à mesure que les objets traités dans l'Assem-
 blée Nationale , deviendront moins importans et plus
 minutieux.

L'intérêt particulier de chaque membre ne s'unira
 au point , ou ne s'unira que foiblement à l'intérêt
 du Corps , déjà foible en lui-même : mais que devons-
 nous attendre de l'intérêt de l'Etat , et quelle sera son
 énergie ? je l'ignore encore ; et jusqu'à l'établissement
 des Loix de l'éducation , des fêtes nationales , et sur-
 tout des loix rénumératoires , on ne peut , je crois ,
 prononcer sur le degré d'intérêt que chaque Fran-
 çais concevra pour la Patrie.

Il ne considérer que la Constitution politique même ,
 son plus grand défaut , peut-être , est d'affoiblir trop
 l'intérêt d'état et l'énergie des passions utiles , par
 l'effacement total des distinctions , et par l'extrême
 abréviation de la durée de tous les pouvoirs.

Je suppose, en effet, d'après toutes les apparences, que la France soit réglée à l'avenir sur le plan de la paix, autant qu'elle l'étoit autrefois sur celui de la guerre et des tracasseries étrangères; je suppose encore que nos Lois fiscales, civiles, criminelles et militaires sont achevées; il s'en faudra bien alors que nos Assemblées Nationales présentent ces grands récrets qui nous transportent aujourd'hui; il faut nous en espérer qu'elles seront bornées aux détails économiques de l'administration d'une grande famille; et malheur à nous s'il en arrivoit autrement!

Mais, quand nous serons parvenus à ce point où nous devons tendre rapidement, et que notre situation enfin sera fixée, je demande quelle sera la part énergique et générale que les François pourront en tirer du sein de leur Constitution même.

Il ne faut point juger du Peuple par ce moment de mutinerie, d'audace et d'ivresse de l'égalité: quand le calme sera rétabli, vous verrez les Citoyens ivres, les Citoyens riches, et même les Citoyens simples reprendre insensiblement dans l'Etat le degré que leur assigne l'opinion fortifiée de l'habitude, à-peu-près comme des liqueurs d'une pesanteur inégale se mêlent dans une forte agitation, mais se séparent au repos, et se replacent selon leur pesanteur spécifique: alors ce Peuple dont on craint tant aujourd'hui les excès, contractera insensiblement la plus profonde indifférence pour ses Assemblées biennales, ou il ne verra qu'une distraction incommode, bien plutôt

l'exercice d'une grande puissance : trouvant dans les Lois des barrières contre la licence , sans puiser dans la Constitution des sentimens vifs pour la liberté , ce Peuple ne tirera que de lui-même ses passions bonnes ou mauvaises , utiles ou dangereuses .

Quant aux Citoyens d'une classe plus relevée , quelle sera leur passion ? Sera-ce l'ambition de servir l'Etat dans l'Assemblée Nationale ? Pense-t-on que l'ame même la plus active soit fort tourmentée du dessein d'abandonner sa Province , ses amis , ses parens , sa famille , et de se transporter dans une terre qui lui est étrangère , pour y traiter le plus souvent des détails purement économiques de l'intérieur du Royaume , avec une assiduité fatigante , et l'espoir tout au plus d'une estime partagée avec plusieurs autres ; estime même à peine acquise , qu'elle sera effacée par le passage de la foule des nouveaux Représentans , qui se plairont à chasser devant eux , comme de la poussière , la mémoire et les services de leurs devanciers ?

Trouvera-t-on dans les simples Municipalités et les petites Assemblées Provinciales , un ressort plus puissant ? je ne le crois pas . Des pouvoirs si bornés par leur durée et par leurs objets , pourront-ils former un principe de passion énergique et publique ? Et n'est-il pas à craindre que dans cette indifférence , les ames actives et fortes se repliant sur elles-mêmes , et dédaignant de s'appliquer au gouvernement , ne l'abandonnent à ces petits intrigans subalternes , à ces fripons

de toutes les classes , qui ne savent qu'acheter les autres , ou se vendre eux-mêmes (1).

En un mot , qu'on l'examine bien , l'objet propre de notre Constitution nouvelle paroissant être la tranquillité qui naît de l'égalité , il s'agit de savoir si dans une Monarchie et chez un grand Peuple d'un caractère actif , inquiet et léger , cette Constitution sera assez forte pour changer son caractère , ou si son caractère ne sera pas assez fort pour faire changer la Constitution.

Il s'agit de savoir si la Constitution , en le conduisant à l'indifférence , n'offrira pas des moyens au Monarque pour le ramener au despotisme , ou si son caractère , en le précipitant vers des nouveautés , ne ruinera pas la liberté même.

(1) L'Assemblée Nationale a redouté l'esprit des Provinces , & c'est pour l'anéantir qu'elle a voulu morceler le Royaume , & donner de nouveaux centres à toutes les opinions , & de nouvelles directions à toutes les habitudes : cette entreprise hardie , dans tous les temps , peut , selon quelques bons Citoyens , devenir funeste dans celui-ci : c'étoit le moment , disent-ils , de planter à la hâte un clou dans cette roue emportée par un mouvement trop rapide , & ce n'étoit pas celui de l'augmenter beaucoup plus.

Ils ajoutent : si l'esprit de Provinces sembloit si dangereux , pouvoit-on espérer , qu'elles se soumettroient à une division qui anéantit cet esprit ? & si l'on a compté sur leur soumission , l'esprit des Provinces étoit-il donc si dangereux ?

Ces hommes prétendent qu'au-lieu de briser en morceaux ce ressort ancien , formé par l'attachement des François à leur Province , il falloit au contraire se faire un art de le fortifier en le dirigeant vers un centre commun , le bien de la France entière. Il falloit , disent-ils , former un patriotisme général de tous ces patrio-

Je ne puis m'empêcher de faire , en passant , une flexion sur ce sujet : j'ai toujours entendu avec étonnement reprocher à la Constitution Angloise, comme des défauts , ce qui me sembloit des moyens de salut des principes de force.

Je parlois de ce point de morale-pratique, qu'il ne faut point conduire l'homme au bien-être par le repos, mais à l'espérance du repos, par le mouvement continu d'une passion utile : en appliquant ensuite, comme on le doit, ce principe aux grandes sociétés civiles, je voyois dans la Constitution Angloise l'énergie des passions excitées, tantôt par l'ambition d'obtenir dans la Chambre des Communes un pouvoir d'une assez longue durée, tantôt par l'amour de la Patrie et de la liberté, que les craintes d'une corruption toujours exagérée, alarment vivement, tantôt enfin par l'espérance d'une Pairie inamovible et héréditaire.

Je voyois encore tous les Corps qui composent ce gouvernement, dans un choc souvent violent ; mais

les mœurs particulières ; alors on n'innovoit presque rien : mœurs, usages, habitudes, préjugés, tout étoit conservé, et l'édifice des Municipalités, cet édifice si désiré, et le dernier asyle de la Nation créée, se seroit élevé sans peine, comme sans délai, sur des fondemens respectés et chéris. La main du dernier ouvrier, disent toujours ces mêmes hommes, suffit pour démôler : mais le seul génie de l'architecte sait édifier ; et quelle situation affreuse de voir nos Députés établir des disputes interminables, assis sur des trônes qui nous écrasent ?

Je ne sais si ces hommes ont raison, mais leurs plaintes et leurs réclamations sont bien excusables.

de ce choc même résulteroit un état de compression mutuelle, qui augmentoit le ressort de chacun ; enfin je voyois toutes ces passions se changer fréquemment en patriotisme sublime par les rivalités entre l'Angleterre et la France ; en un mot, ce Corps me sembloit aussi animé que vigoureux, ses combats même prouvoient sa force, et tout, jusqu'aux vices de quelques particuliers, sembloit être combiné pour le maintien de la liberté publique.

Je dirai encore quelques mots sur ce sujet.

Il n'y a guère que trois manières de conserver un Gouvernement libre, ou par la vertu des Citoyens, ou par l'opposition et le combat des passions dangereuses, ou par l'opposition de la vertu de quelques-uns, aux passions nuisibles de tous les autres.

De ces trois modes d'institutions politiques, le premier est entièrement chimérique, puisqu'il consiste à faire d'honnêtes gens de tous les Citoyens : ce n'est pas dans le temps où nous sommes qu'il faut y penser.

Le second mode d'institution ne suppose que des hommes vicieux, qui se combattent les uns les autres. Il est plus applicable à la foiblesse humaine, et surtout à l'état du genre humain dans l'Europe moderne.

Enfin, la troisième méthode consiste à former la vertu une passion dans le cœur d'un grand nombre de Citoyens, et à maintenir sans cesse le gouvernement en opposant cette passion utile aux efforts des passions dangereuses. Ce mode d'institution est le chef-d'œuvre.

de la politique , et la seule perfection où nous puissions prétendre.

Jusqu'à présent il n'y a rien dans nos lois nouvelles qui remplisse la seconde institution , et la troisième encore moins ; on n'y voit rien qui fasse balancer entre elles les passions dangereuses , ni rien qui puisse être de la vertu une grande passion publique. Notre immense vaisseau est à-peu-près achevé ; mais où sont les vents qui peuvent le pousser à son terme ?

Ose le dire , les passions et l'ame capables d'animer le corps de ce grand empire , d'une vie uniforme et soutenue ; on peut encore , au défaut des lois politiques ; les trouver dans les lois de l'éducation , dans les institutions sur les mœurs , dans les fêtes publiques , et sur-tout dans l'art de distribuer des récompenses. Rassurons - nous donc , et croyons que nos Assemblées Nationales sauront bien retrouver ces grands principes où ils sont , pour les appliquer à notre constitution , où ils ne sont pas. Voici seulement tout ce que j'en veux conclure ; c'est que les alarmes que l'on a voulu nous donner sur l'ambition et l'effervescence passionnée de nos Assemblées Nationales , suites à une Chambre unique , sont si fausses , que les craintes opposées me paroissent beaucoup plus fondées ; et que si notre constitution est menacée , c'est par le défaut des grandes passions , et non par leur excès.

De l'esprit de suite dans les Assemblées Nationales

UNE erreur sensible , à mon avis , au sujet de l'institution d'une Chambre unique des Représentans , est de lui supposer un grand esprit de suite et d'union d'une législature à l'autre. On a voulu croire que , de deux en deux années , cette Chambre communiqueroit à ses successeurs , comme un héritage respecté , ses projets à suivre , ses décrets à soutenir ; et ceci a été l'un des plus puissans argumens contre le *veto suspensif* quelle sera , disoit-on , la valeur de ce *veto* contre trois Assemblées , dont les deux dernières ajouteront l'esprit d'obstination , qui fait soutenir une mauvaise loi , à l'esprit d'imprudence ou d'ambition qui la fit proposer par la première ?

Mais il me semble qu'à bien consulter le cœur humain , il doit arriver précisément le contraire. Des Sénateurs permanens , inamovibles et héréditaires contractent un esprit de corps et de suite , qui fait le caractère propre de leur ambition ; mais quand le corps seul est permanent , et que l'amovibilité est dans tous les Membres , l'esprit de corps n'est qu'une ombre , qui n'a pas même le temps de se former dans la courte durée de chaque Assemblée : ces Chambres qui composeront les diverses législatures , n'auront rien de commun que le nom ; la vanité de mieux faire deviendra une sorte de jalousie qui les fera pencher à penser et faire autrement , bien plutôt qu'à imiter ; loin

s'approprier les projets d'ambition ou de lois de leurs prédécesseurs, leur gloire sera de les effacer par d'autres projets et d'autres lois; et dans le combat qui s'établirait par un *veto* entre le Roi et l'Assemblée Nationale, je suis convaincu que les Assemblées suivantes seront, en général, plus favorables au *veto* du Prince, qu'au projet de loi d'une Assemblée rivale. Ainsi, dans l'institution d'une chambre unique, où quelques politiques n'ont craint que l'excès de sa force avec des Rois foibles, j'ose penser que l'excès de sa foiblesse avec un Prince habile seroit cent fois plus dangereux.

X I V.

Du Tribunal pour juger les accusations principales.

On vous objectera souvent, contre l'institution d'une chambre unique, l'impossibilité de trouver un tribunal équitable pour juger les accusations capitales. Si l'on prend ce tribunal, vous dira-t-on, dans l'Assemblée Nationale, l'accusateur alors devient juge. Le formerait-on hors du sein de l'Assemblée? Quelque part qu'on le prenne, l'accusateur paroîtra si puissant, et le tribunal si dépendant, qu'il ne sera plus possible de conserver l'opinion de l'équité dans les jugemens.

Dans toutes ces objections, ces politiques semblent se créer des monstres pour avoir le plaisir d'en paroître dévorés: on ne doit point considérer l'accusation d'une Assemblée Nationale comme celle d'un particulier: quand un homme se rend accusateur, il est un; il n'a qu'une ame, qu'un esprit; c'est l'intérêt

de la vengeance ou du dédommagement : mais quand une grande assemblée est accusatrice , à moins que le délit ne soit aussi criant qu'évident , l'accusation n'est jamais que le résultat de la pluralité , et d'une pluralité toujours plus foible , à mesure que le délit est moins grave ou plus douteux. Combien de Membres , après avoir rejeté tout haut cette accusation dans leur opinion , et par leur suffrage , continueront à la désapprouver au fond de leurs cœurs ? Assurément on ne peut pas dire que ces hommes fassent partie dans l'accusation intentée au nom de l'Assemblée Nationale , et ils peuvent être juges sans inconvéniens.

D'ailleurs , l'intérêt véritable d'une Assemblée Nationale est de trouver celui qu'elle accuse , innocent , au lieu que l'intérêt du particulier accusateur est presque toujours de le trouver coupable.

D'après ces idées , est-il donc bien difficile de former , dans le sein de l'Assemblée Nationale , un tribunal équitable aux yeux même de l'accusé , en admettant simplement , et dans une très - grande étendue , la liberté des récusations ?

X V.

Du pouvoir de corriger la Constitution.

Amis de la Paix , quand on vous parlera de notre nouvelle Constitution , bornez-vous aux grandes difficultés , et méprisez les petites ; avec les hommes qui ne savent faire que de petites difficultés , les grandes réponses ne sont jamais entendues.

Mais enfin , pour vous mettre à votre aise avec tous les esprits , accordez sans peine qu'il se peut , après tout , que nos nouvelles lois politiques aient plusieurs vices connus , et encore plus d'inconnus : mais , leur direz-vous , un caractère qui peut effacer tous les défauts de cette constitution , c'est la liberté qu'elle nous ménage de les corriger tous.

Remarquez-le bien : la première chose que font tous les législateurs , est d'enlever au Peuple la disposition de l'avenir , sous le prétexte de lui assurer le présent ; dans la crainte qu'il ne change le bien en mal , on lui ôte la puissance de changer le mal en bien , et c'est une grande injustice comme une grande faute.

L'injustice est très-grande , puisqu'enfin une Nation est la seule souveraine d'elle-même ; c'est de plus une grande faute , puisque les abus étant toujours au profit du petit nombre , ils ne peuvent jamais être véritablement corrigés que par le plus grand.

Aussi , ce que les hommes sages doivent d'abord considérer dans une constitution politique , n'est pas tant la manière dont elle règle à présent l'ordre public , que les ressources qu'elle se ménage pour en réparer le désordre à venir. La plus grande sagesse d'une législation est moins peut-être d'établir le bien , que de préparer d'avance les remèdes pour les maux qui naîtront du bien même.

Il me semble que notre Constitution offre cet avantage , et nous en jouirons peut-être plus qu'aucun Peuple libre du continent de l'Europe. Les Anglois mêmes , faute d'avoir bien placé les idées de la souveraineté ,

ont soumis la Nation à leur Parlement qu'ils regardent comme le vrai *souverain* ; et confiant le pouvoir de corriger au même corps qui a l'intérêt d'abuser, il arrive que la Nation qui se plaint règne quelques jours, et que cinq ou six cents Citoyens dont elle se plaint règnent sept ans, et même toujours.

Notre Constitution, en proclamant cette vérité fondamentale de la souveraineté de la Nation, en abrégant ensuite la durée du Pouvoir des Représentans, a rapproché tous les Pouvoirs de leur véritable source, et du moins celui de corriger les abus, reviendra sans cesse dans les mains du Peuple qui les souffre.

XVI.

Amis de la Paix, quand vous aurez montré à tous ces esprits inquiets ou prévenus, qu'il est bien téméraire de condamner une constitution politique avant son épreuve ; qu'en jugeant même des effets de notre Constitution nouvelle, autant que la simple spéculation peut le permettre, elle n'aura point les inconvéniens qu'on annonce ; qu'enfin, en supposant tous les défauts, on doit se rassurer par l'heureux pouvoir qu'elle a ménagé à la Nation de les corriger tous ; vous pourrez, après ces réflexions, essayer sur les esprits le moyen le plus efficace, celui de l'intérêt propre.

Tâchez de ramener doucement les détracteurs, de quelque Ordre qu'ils soient, à comparer ce qu'ils étoient à ce qu'ils pourront être, et je doute qu'avec un peu d'attention ils ne finissent par calmer leur ame trop aigrie.

Je ne suis point assez insensé pour prétendre que vous consolerez de leurs pertes les Courtisans et les grands Seigneurs , ou nos Evêques et nos Abbés Commendataires , nos Fermiers , nos Receveurs généraux , nos Intendans , nos Magistrats ; quels dommages faire envisager à ces gens-là ? Comme ils n'étoient tout qu'autant que la Nation n'étoit rien , il est clair qu'ils ne seront rien quand la Nation sera quelque chose : dans toute Révolution excitée par les excès du Despotisme , et de son affreux cortège , il est indispensable que la joie publique fasse verser des larmes à ceux qui rioient auparavant des pleurs de tout le monde.

Amis de la Paix , laissez donc les hommes de cette espèce , et n'entreprenez jamais de les appaiser , ni par les idées de justice , ni par l'image de la liberté : le malheur de ceux qui ont exercé le pouvoir arbitraire , est d'être avili au point de supporter plus péniblement l'égalité que la servitude ; ils aimeront mieux obéir toujours aux fantaisies de quelques-uns , que de ne pouvoir jamais faire obéir les autres aux leurs.

Tout ce que vous pouvez faire , hommes sages et indulgens , et ce que vous ferez sans doute , c'est de ménager et de plaindre ces hommes que leur naissance , leur éducation , leurs habitudes , leurs préjugés rendent aujourd'hui si malheureux : mais après eux , il est peu de Citoyens à qui vous ne puissiez montrer les plus consolantes ressources dans l'ordre qui va naître.

De l'intérêt de la Noblesse.

Je me figure , par exemple , que vous êtes au mi

lieu des Nobles de votre Province ; et vous leur dites : qu'étiez-vous donc sous ce Gouvernement que vous pleurez ? Les premiers jouets de quelques grandes familles qui vous comptoient pour rien ; et toute votre gloire consistoit à peine à restituer loin de la Cour à quelques inférieurs, les mépris dont elle vous avoit accablés : obligés de ramper, l'argent à la main ; devant des Valets et des Courtisannes, quels honneurs, quelle fortune attendiez-vous de ce Gouvernement si regretté ? Vos préjugés vous bernoient à la profession militaire, et vous maudissiez tous la profession militaire ; du sein de Versailles, la Cour vous envoyoit des enfans despotes, qui, sous le nom de Colonels, venoient tyranniser tous les hommes et même les vieillards de la Noblesse militaire : cet absurde renversement de l'ordre, en faisant rire l'Europe, vous arrachoit de pleurs de honte et d'indignation ; votre honneur se flétrissoit, votre raison étoit dégradée, et vous rougissiez de votre avilissement.

Quelles plaintes ne formiez-vous pas contre les Ministres ? Quel mépris n'aviez-vous pas pour vos généraux ? Que de cris s'élevoient contre votre discipline militaire, puérile, souvent avilissante, toujours versatile, et sous le prétexte de la plus servile obéissance, étouffant la fierté du courage et la délicatesse de l'honneur ?

Telle étoit pourtant votre profession unique : que regrettez-vous donc ? seroit-ce le pouvoir de tourmenter ceux que vous appeliez vos vassaux ? Regrettez-vous la liberté de dévaster leurs propriétés pour le

isir d'assassiner quelques animaux ? Est-ce l'idée
 galité d'une poignée d'inférieurs qui vous désole ?
 Mais pourquoi l'idée de l'abaissement de tant de su-
 périeurs insolens , ne vous console-t-elle pas ? Quoi
 dic ! aimez-vous mieux recevoir des affronts que
 être privés du pouvoir d'en faire , et trouvez-vous
 tyrannie si douce , que vous deviez l'acheter par
 votre esclavage ? Et comment pouvez-vous parler sin-
 cèrement de votre considération passée , sous ce Gou-
 vernement , où la richesse dominant tout , la Noblesse
 ne pouvoit s'enrichir qu'en s'avilissant à ses yeux même ?
 Ne voyez-vous pas qu'un peu de vanité peut-être vous
 trape en ce moment , et qu'en contemplant les décombres
 de quelques grandes familles de la Cour , vous croyez
 découvrir les vôtres ? Ah ! voyez plutôt dans ces
 débris , des matériaux pour votre élévation fu-
 ture : que vous connoissez peu les hommes , puisque
 l'idée d'égalité vous fait peur ! quand même ils
 sont assez éclairés pour la reconnoître , ils ne se-
 raient jamais assez sages pour l'établir ; et quelque base
 qu'ils lui donnent dans leur théorie , comptez que
 les actions sauront bien la rendre chimérique : il se-
 ra des siècles entiers , soyez-en bien sûrs , avant
 que le caractère de la Noblesse soit effacé de l'opi-
 nion publique : et retenez bien ceci , nobles du Royaume,
 vous et vos enfans prenez soin d'ajouter , à cet éclat
 de la Noblesse , le prix réel de quelques ta-
 lents de quelques vertus , et sur-tout de l'affabilité ,
 mais il n'existera d'égalité entre le Peuple et vous.
 Préparez-vous pour un malheur , la nécessité im-

posée à vos enfans de valoir quelque chose , pour être quelque chose , d'orner leur noblesse par le mérite ? Etiez-vous donc heureux par leurs vices , et craignez-vous de l'être moins par leurs vertus ? Leur prescrire la loi d'être utiles , n'est-ce pas leur commander le bonheur de leur famille et le vôtre ?

Intérêt du Clergé.

Amis de la paix , vous aurez beaucoup plus de peine à calmer l'ame des Ministres de la religion irrités par toutes ces atteintes qu'ils appellent des attentats ; voile qu'on disoit sacré , et qui , durant tant de siècles a couvert tant de passions et d'intérêts humains , est tout-à-fait déchiré ; ménégez ceux qu'il couvroit , ne paraissez porter sur tous ces objets que des regards circonspects et douteux ; demandez doucement à ces hommes qui se plaignent d'avoir été dépouillés de laquelle de ces deux questions doit être examinée la première : l'une , si la Nation dépouille à présent le Clergé ; l'autre , si le Clergé n'a pas autrefois dépouillé la Nation ? (1)

Vous pouvez encore leur dire ; les Conseils de la Religion ne preservoient-ils pas l'abandon de ces biens dont vous réclamez la propriété , et pouviez-

(1) Le Clergé , dit Montesquieu , reçoit tant , qu'il faut dans les trois races on lui ait donné plusieurs fois tous les biens du Royaume ; aussi le Clergé a-t-il toujours éprouvé le sort des autres causes violentes : l'excès dans les dons a constamment précédé l'excès dans les restitutions.

invoquer les lois qui protègent les richesses, sans démentir l'évangile qui les proscriit ? Vous nous avez mis dans une situation telle, qu'il falloit refuser de vous écouter, ou cesser de vous croire : et convenez que si le Décret dont vous vous plaignez est une injustice aux yeux des lois civiles, vos murmures contre ce jugement seroient un vrai scandale aux yeux de notre Religion.

Vous assurez que la Religion Catholique est perdue : comment cela se peut-il quand la Religion Chrétienne est affermie ? La base de cette Religion divine, n'est-elle pas l'amour de Dieu et des hommes ? et n'est-ce pas l'affermir que d'en éloigner l'intolérance et la superstition qui nous avoient fait haïr les hommes, pour ne plus aimer Dieu ?

Vous dites que les Ministres de la Religion doivent être puissans et considérés pour le bien de l'Etat même : et vous avez raison ; mais ils doivent être puissans par leurs exemples, et considérés par leurs vertus : ces deux sources véritables de respect et de puissance étoient taries ; maintenant il ne tient qu'à vous de les faire couler.

Vous vous plaignez de n'être plus comptés pour rien dans le Gouvernement : mais quoi ! ne vous laisse-t-il pas la direction du ressort dont vous dites vous-mêmes que l'énergie est supérieure à celle de tous les autres ? Le Gouvernement nomme des Magistrats pour infliger des peines temporelles, mais c'est à vous qu'il laisse le soin terrible et délicat de répandre dans les ames les espérances et les craintes qui remplissent un avenir infini : la

Nation s'est chargée de faire des lois pour suppléer la morale humaine ; et c'est à vous qu'elle a confié le dépôt de la morale divine , où se trouve le complément et même le supplément de toutes les Lois des hommes.

Cessez donc vos plaintes , si vous voulez qu'on ne croye pas que la vertu vous est trop difficile , et que vous êtes forcés d'y renoncer ; car enfin , si vous êtes vertueux , vous deviendrez les premiers hommes de l'Etat ; on a seulement déplacé pour vous le pouvoir et l'estime ; et ce que vous pouviez atteindre auparavant par l'intrigue et le scandale , vous l'obtiendrez à l'avenir par les vertus et la simplicité ; à ce compte , les honnêtes gens gagnent ce que les méchans perdent : c'est à vous maintenant de juger si vous devez vous plaindre de vos pertes.

Intérêt de tous les Citoyens.

Hommes sages , dans le sein même du Tiers-Etat vous trouverez des Citoyens inquiets que vous ferez rougir de leur ingratitude. Se peut-il , vous écrierez-vous , que vous ayez si-tôt oublié ce que vous étiez et ce que vous avez souffert ? Lisez donc cette Déclaration des Droits , cette charte de la nature ; et sans vouloir censurer ses défauts en critiques épineux , sentez plutôt ses vérités en bons Citoyens et en hommes simples. Lisez-la donc , et niez après , si vous l'osez , que cet acte régénérateur , d'esclave mutilé que vous étiez , ne fasse maintenant de vous un homme tout entier ?

Votre pensée n'appartiendra plus aux yeux d'un

Censeur , ni aux oreilles d'un délateur ; elle ne sera qu'à vous-mêmes et aux lois.

Votre conscience sera dans votre cœur et non dans la cervelle d'un fanatique : votre fortune sera le prix de votre travail , et le gage assuré pour vos besoins ; elle ne sera plus le prix de l'oisiveté d'un autre , et la proie de ses fantaisies.

Votre liberté , dont les derniers Valets et les plus viles Maîtresses de tout homme puissant se jouoient , quand ils n'en trafiquoient pas ; votre liberté sera sacrée pour le Monarque même ; on a mis les Lois à la porte de toutes les Prisons.

Et ces Lois que vous receviez autrefois , comme les Juifs recevoient les Lois de la Divinité , du haut d'une montagne et parmi les éclairs et le tonnerre ; ces Lois devenues vraiment humaines , seront votre ouvrage même ; vous nommerez ceux qui vous les feront ; que dis-je ? vous les ferez vous-mêmes , quand vos Concitoyens vous en jugeront dignes.

Comme vous ferez vos Lois , vous choisirez vos Magistrats : on ne verra plus faire l'infame trafic du droit de vous juger ; vos fortunes et vos vies ne feront plus évaluées à prix d'argent , et vendues par un contrat public à des hommes à peine pubères , et qui n'étoient souvent connus que par l'abus de leur fortune propre , et de leur vie même.

Il y aura un honneur pour vous , et votre estime sera comptée pour quelque chose : sans anéantir la Noblesse qui se croit distinguée par la seule naissance , vous en reconnoîtrez une autre qui se distin-

guera par la seule utilité publique ; ou plutôt la Noblesse sera ramenée à sa véritable origine ; et ce torrent qui avoit causé tant de dégats dans son cours , la digue des Lois saura le rendre utile en le faisant réfluér vers sa source. Pouviez-vous espérer tant de biens ? et si quelque chose est plus étonnant que leur conquête , c'est assurément la folie qui vous fait disputer sur votre conquête même , et l'imprudéce qui vous expose à perdre le repos de votre vie entière par l'inquiétude d'un moment.

Enfin , Amis de la Paix , quand vous aurez épuisé tous les moyens , il vous reste à frapper un plus grand coup sur tous les esprits : c'est la menace et la terreur d'une guerre civile : il ne s'agira plus alors d'écouter avec patience , et de répondre avec calme ; il faudra vous livrer à toute l'énergie de votre ame , peindre en traits de feu les malheurs qui grondent sur nos têtes , porter l'épouvante dans tous les cœurs , et les ramener à la paix par l'effroi de la plus exécration discorde.

Hommes sages , devenez Minerve ; saisissez son égide , et présentez à ces furieux l'image de la guerre civile , comme la tête de Méduse , pour les rendre immobiles ; il me semble que je leur dirois : malheureux insensés , vous ressemblez à des passagers qui s'entre-déchirent sur un vaisseau , pour quelques voies d'eau que les uns veulent boucher à leur manière , et les autres à la leur ; dans un instant , passagers et vaisseau , tout va s'engloutir dans un gouffre ; car enfin , grands seigneurs , Ministres supérieurs de la Religion , et vous factieux ,

conjurés même, s'il est vrai qu'il y en ait ; qui que vous soyez, enfin, nous ne voulons point examiner votre but, ne parlons que de vos moyens ; quels sont-ils pour nous amener à vos vues ? La force ouverte ? non, vous ne le pouvez pas, toutes les forces sont maintenant en action pour la liberté. Est-ce donc la ruse et la finesse ? Mais quelle est cette ruse ? celle de différer la Constitution, d'entasser délais sur délais, de remuer, d'agiter le Peuple en tout sens ; de le pousser jusqu'à désespérer de tout bien, et de le dégoûter enfin de la liberté par la licence. Eh bien, nous vous accordons tout ; les événemens succéderont selon vos desseins ; le Peuple se joindra à la populace ; il s'armera, il deviendra furieux, et se jettera sans distinction, comme une bête féroce, sur ceux même qu'il regardoit comme ses frères ; il attaquera toutes les personnes, dévastera toutes les possessions. Est-ce là ce que vous voulez ? Mais vous, nobles de toutes les classes ; vous, Prêtres de tous les ordres ; vous-mêmes, hommes factieux, que deviendrez-vous dans cet affreux tumulte ? Ce que vous deviendrez ? en pouvez-vous douter ? et votre imagination ne vous l'a-t-elle pas mille fois présenté avec terreur ?

A l'instant où l'anarchie rompant les foibles digues de l'opinion qui l'arrêtent encore, se déborderoit en guerre civile, à l'instant où l'Assemblée Nationale seroit dissoute et voudroit se disperser ; à cet instant affreux, les premières victimes seroient tous les Citoyens accusés ou suspects, nobles ou Prêtres, factieux ou conjurés ; les premiers coups de poignards se-

voient pour leur sein , les premiers flambeaux pour leurs maisons ; toutes les barrières fermées de distances en distances , d'une extrémité du Royaume à l'autre , ne laisseroient plus échapper ni l'innocent ni le coupable ; et je défie qu'un seul Député , quel qu'il fût , pût éviter la mort qu'il recevrait en tournant de loin les yeux vers ses foyers ; cette exécration scène montreroit à l'Univers épouvanté tous les crimes de la richesse et de la puissance , punis par toutes les fureurs de l'indigence et de la barbarie. O François , François , Nobles ou Roturiers , Ministres de la Religion ou Laïcs , grands ou petits , jetez les yeux sur cet affreux tableau ; fixez-les si vous pouvez , et dans cette foule qui s'enfuit , qui se cherche , qui s'attaque , qui se défend , démêlez , qui ? vos amis , vos parens , vos femmes , vos enfans , vous-mêmes , percés de coups , mêlant votre sang à celui de vos Concitoyens , et votre cadavre à leurs cadavres. O Concitoyens et amis (ne vous révoltez pas contre des noms si doux) ! dites - nous plutôt comment , à ces déchirantes idées , à ces funèbres images , nos Députés de tous les Ordres à l'Assemblée Nationale , ne s'unissent pas , ne se précipitent pas dans l'unanime vœu d'une Constitution dont la seule attente est mille fois plus dangereuse que tous ses défauts ? Ceux même qui détestent cet ouvrage , comment ne travaillent-ils pas à le consommer d'une commune ardeur ? Ah ! qu'ils jurent tant qu'ils voudront sa perte au fond de leurs cœurs ; mais que , pour prévenir la leur même , ils se hâtent de le faire exister.

Et nous qui sommes loin de l'Assemblée Nationale ,

nous qui recevons des Lois sans les donner , nous Concitoyens de tous les partis , comment la haine , l'orgueil , la vile cupidité et toutes les passions honteuses , nous aveuglent-elles au point de ne nous laisser appercevoir , dans la chute épouvantable de l'Etat , que la ruine des autres , et jamais la nôtre ? Comment ne voyons-nous pas que la guerre civile arrivant sur les pas de l'anarchie , marcheroit pêle-mêle sur tous nos ossements , à la lueur de l'incendie de toutes les maisons ? Qui de nous pourroit se dire : *ma famille et moi nous serons exceptés* ? Hélas ! les scélérats et les brigands seroient les seuls qui pourroient se flatter de survivre et de surmonter les monceaux de ruines où les honnêtes gens périroient écrasés.

Comment , à l'aspect de cette anarchie menaçante , les Provinces ne se liguent-elles pas avec les Provinces , les Villes avec les Villes , les familles avec les familles , pour assurer , par la plus libre circulation , par des dons même , la subsistance d'une populace qui s'endort au moins quand elle est rassasiée ?

Comment ne nous accordons-nous pas à calmer avec les plus flatteuses promesses , avec les exhortations les plus sages , ces âmes grossières , irritées par l'excès de tous les besoins ; ces âmes où toute étincelle peut allumer un incendie , où le soupçon se tourne en délire , et le moindre mouvement en convulsions et en fureurs ?

Bons Citoyens , sans doute on vous a dit qu'il y avoit des hommes assez insensés , assez barbares pour se faire de la disette , ou plutôt de l'opinion de la disette , le plus meurtrier , le plus affreux des instru-

mens : on vous a dit qu'ils vouloient conduire le Peuple à la guerre civile par une famine imaginaire , et de la guerre civile à une oppression réelle.

Hommes sages , vous ne croirez jamais de telles horreurs sans des preuves proportionnées à la grandeur du delit : on peut croire aux cruautés réfléchies de Scylla , à la férocité ambitieuse de Marius , aux crimes de la politique sanguinaire de Richelieu , aux noirs artifices de Cromwell ; on peut croire à tous les monstres nés de l'ambition raisonnée du cœur humain ; mais doit-on admettre ces monstres nés de l'absurdité et de la folie ? Est-ce au milieu des choses impossibles , que les ambitieux vont chercher leurs crimes et leur fortune ? Et quand on suppose la conception d'un vaste projet , ne faut-il pas au moins supposer aussi le sens commun à celui qui le forme ? Nous pouvons tous attester la malignité du cœur humain qui accuse sans preuve ; mais devons-nous affirmer des forfaits si insensés , qu'ils ne pouvoient devenir dangereux que par la difficulté même de les croire ?... Mais si ces crimes étoient vrais ; si ces monstres existoient.... bons Citoyens , je ne vous parle point de la dernière peine qu'ils méritent ; je ne la connois pas , mais voici la première : c'est de faire avorter , par notre sagesse et notre constance , toutes ces folies barbares. Hercule , enfant , étouffa des serpens qui s'étoient glissés dans son berceau : voilà l'image de la France étouffant , écrasant les serpens de la discorde , qui se sont glissés dans le berceau de la liberté.

F I N.

